



# L'ÉCHO



Toute l'actualité  
de la commune de Lherm

[WWW.MAIRIE-LHERM.FR](http://WWW.MAIRIE-LHERM.FR)



**KORIAN**  
La Chêneraie



Maison de Retraite Médicalisée

☎ 05 62 23 27 27  ehpad lacheneraie  
korian.lacheneraie@korian.fr - www.korian.fr  
230 chem. de la Chêneraie à LHERM

# Espace Sardelis

## SALLE DE RÉCEPTION



ÉVÉNEMENTS ASSOCIATIFS  
PROFESSIONNELS  
OU FAMILIAUX  
SEMAINE ET WEEK-END

Gérard CAMPAGNE - 06 11 55 92 45  
espace.sardelis@gmail.com 

104 chemin de Sardelis - 31600 LHERM

# Sarl GAJAN

TRAITEMENT DES DÉCHETS VERTS  
VENTE TERRE VÉGÉTALE  
TRAVAUX AGRICOLES & FORESTIERS  
DÉBROUSSAILLAGE

☎ 06 03 13 61 30

139 route de Rieumes - 31600 LHERM

# POMPES FUNÈBRES TALAZAC



**FUNÉRARIUM**

Articles funéraires  
Marbrerie  
Contrats obsèques

90 Rte de Toulouse - 31600 LHERM 29 rue Jean Jaurès - 31390 CARBONNE  
05 34 47 58 10 09 51 25 36 15  
pompesfunebres.talazac@orange.fr - www.pompesfunebres-talazac.com

# SOCIÉTÉ DUPUY



TRAVAUX  
PUBLICS & PRIVÉS



ENROBÉS - GOUDRONNAGE - ASSAINISSEMENT  
VOIRIE - TERRASSEMENT

☎ 05 61 91 40 13

1 impasse de l'Hosté · 31470 SAIGUEDE  
contact@dupuytp.fr · www.dupuytp.fr

# Arliane

## DIAGNOSTIC IMMOBILIER

Julien FOUCAULT - Responsable d'agence

☎ 06 65 33 75 49

📍 24 Impasse du Soleil  
31 600 SAINT CLAR DE RIVIÈRE

✉ muret@arliane.fr [www.arliane.fr](http://www.arliane.fr)



## MG RENOVATION

Travaux de rénovation et neuf  
gros œuvre et second œuvre

📍 31600 LHERM

✉ contact@mgrenovation31.fr

@ www.mgrenovation31.fr

☎ 06 27 95 16 58



Centre équestre,  
écurie active,  
centre de vacances,  
location de salle



[www.moulin-de-parade.fr](http://www.moulin-de-parade.fr) - [accueil@moulin-de-parade.fr](mailto:accueil@moulin-de-parade.fr)  
Chemin du Moulin de Parade - 31600 Lherm  



## Sommaire

### Développement durable..... 3

Avancement des plantations 2024  
Définition des zones ZAE n°1  
Pacte de la transition  
Entretien et suivi des nichoirs

### Brèves..... 4 à 5

Aménagement et rénovation énergétique ancien couvent  
Chasse dans le bois des escoumes  
Télécommunications  
Campagne de stérilisation des chats errants  
Restaurant scolaire  
Information déchèterie  
Sécurisation avenue de Gascogne

### Dossier ..... 6 à 7

Chasse en forêt communale

### CCAS ..... 8

Atelier boostez votre mémoire  
Tournée janvier 2025  
Contact CCAS

### Jeunesse..... 9

CMJ marché de Noël  
École maternelle

### Action sociale..... 9

3CG un répit pour les aidants

### Vie associative..... 10-16

Ainsi Danse	Mabouya La
Lherminots	Ombre et Soleil
ALAC	Pétanque
Euro Lherm	Ptites Bouilles
Fripouilles	MJC
Groupe Vocal Lhermois	Jardins du Riou Tort
Festivités Lhermoise	Tennis
Judo	

### Médiathèque..... 17

### Un passionné raconte ..... 17

Feux de la St-Jean

### Manifestations ..... 18

### État civil ..... 19

### Libre expression ..... 20

Liste Agir ensemble

Chères Lhermoises et chers Lhermois,

A l'aube de cette nouvelle année qui commence, il me revient de vous adresser mes vœux les plus sincères. Évidemment, ces vœux, je les formule également pour notre commune.

Alors que les flammes se sont déchaînées à Los Angeles, faisant de trop nombreuses victimes et des dégâts matériels considérables, nous venons également d'apprendre que l'année 2024 aura été l'année la plus chaude jamais enregistrée, pour la première fois au-dessus des objectifs de l'accord de Paris de 1,5°C, selon l'institut Copernicus.

Le mur du changement climatique est bien là, face à nous. Et avec lui ses conséquences, parfois dévastatrices, qui se font ressentir sur notre quotidien et touchent en premier lieu les plus fragiles et pauvres d'entre nous. Car en effet, on ne vit pas une canicule de la même manière dans un 200 m2 climatisé à la campagne que dans un immeuble en ville.

Il y a quelques semaines, un cyclone ravageait l'île de Mayotte, détruisant ainsi 4 habitations sur 5 et mettant à terre tout un département déjà en grande difficulté. Le cyclone Chido, le plus intense qu'ait connu Mayotte depuis 90 ans avec des vents à plus de 220 km/h, a frappé l'archipel le 14 décembre.

Chaque événement météorologique et chaque catastrophe naturelle devient malheureusement historique de par son intensité.

Ce mur, on ne peut pas continuer à foncer dessus, sans réagir. Il faut prendre un autre chemin, bifurquer. Nous n'avons que quelques années pour agir, investir dans la bifurcation écologique pour atténuer les effets du changement climatique et s'adapter.

Que ce soit pour le phénomène de retrait-gonflement des argiles qui fragilise nos maisons à Lherm, le cyclone à Mayotte, les inondations du début d'année 2024 dans le Pas-de-Calais, le Nord et la Somme, dépassant nettement par endroit les crues de référence ou encore celles de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, des Alpes-Maritimes, des Yvelines, de l'Essonne, de la Lozère, de la Loire-Atlantique, de l'Eure-et-Loire, de la Haute-Loire et de la Corrèze du 16 au 20 octobre 2024, la question de la précarité assurantielle va se poser, et en premier lieu pour les plus fragiles, celles et ceux pour qui assurer sa maison et ses biens est déjà un luxe.

Alors je souhaite que 2025 soit une année plus verte : que chacun s'engage à protéger l'environnement en adoptant des gestes éco-responsables comme

le tri des déchets, en produisant moins de déchets, en consommant de manière responsable et durable, ou encore par l'utilisation de modes de transport doux (vélo, marche).

Je souhaite également que 2025 soit une année tournée vers l'avenir : que la transmission des savoirs et des valeurs aux générations futures soit une priorité. La commune souhaite favoriser l'éducation et les échanges intergénérationnels, car plus on connaît le passé, mieux on comprend l'avenir.

La crise politique et budgétaire que notre pays traverse actuellement crée beaucoup d'incertitudes quant à la capacité des collectivités à mener leurs projets sur le moyen terme. Malgré ce contexte, la santé de nos finances et le soutien de Cœur de Garonne nous ont permis de poursuivre les investissements pour l'amélioration de votre cadre de vie.

Après avoir surmonté les difficultés liées à l'indisponibilité de la salle polyvalente, nous faisons face à un nouveau défi : un contexte financier devenu particulièrement difficile. L'essentiel des ressources financières disponibles de la commune est désormais engagé sur le projet de rénovation-extension du groupe scolaire René Cassin, un investissement de près de 4 800 000€ TTC.

En obtenant, le niveau « Argent » du label Bâtiment Durable Occitanie, pour ce projet de rénovation-extension de l'école René Cassin, la commune s'inscrit pleinement dans la bifurcation écologique. Ce label récompense également la méthode mise en œuvre en phase conception et en particulier les nombreuses réunions de concertation qui se sont tenues avec tous les acteurs et utilisateurs du groupe scolaire.

2025 devrait enfin être la concrétisation de notre projet de réseau de chaleur bois. Le récent permis de construire permet de doubler la puissance de la chaufferie-bois pour passer de 150 à 300 kW, d'y ajouter une chaudière gaz d'appoint de 500 kW pour gérer les « pointes » et de déployer le réseau de chaleur pour chauffer et produire de l'eau chaude sanitaire à l'Ehpad « La Chêneraie », au gymnase mais également au collège « Flora Tristan ». Ainsi, 90% de la chaleur destinée à ces bâtiments, auxquels s'ajoutent l'école, le restaurant et la salle polyvalente, proviendra du bois local. Notre plateforme d'approvisionnement se situe à Longages. Ainsi, ce réseau de chaleur de 550 mètres de long devrait consommer environ 260 tonnes de bois par an. Il aura la particularité de fournir de la chaleur à la commune, à la communauté de communes, au conseil départemental et au secteur privé.

Cette année encore, selon nos estimations à l'heure où je rédige cet édito et en attendant de consolider le compte administratif, notre épargne nette ressortira pour la 3<sup>e</sup> année consécutive à plus de 200 k€, comme je l'annonçais l'an dernier. Je rappelle que l'épargne se situait jusqu'à la dernière mandature à un niveau de 40 à 50 k€ les meilleures années.

Cette performance se fait au prix d'efforts budgétaires, d'économies à tous les niveaux, de contrôle de chaque dépense, d'optimisations de nos services municipaux, sans aucune augmentation du taux communal de l'impôt foncier. Parfois, ces efforts sont jugés trop importants. J'ai entendu que certains souhaiteraient qu'il y ait plus de festivités ou plus d'embellissements de l'espace public. Pour autant, en faisant ces efforts et en dégageant un tel résultat positif, la commune se donne le droit de regarder l'avenir avec optimisme et d'envisager des investissements essentiels. Il faut poursuivre dans cette trajectoire.

Cependant, l'année 2025 s'annonce plus complexe en raison du ralentissement de l'économie, de l'effondrement des droits de mutations en lien avec les transactions immobilières, de la participation à l'effort de redressement budgétaire demandée aux communes par la baisse de 12,5% des remboursements de TVA ou encore de l'augmentation des cotisations à la caisse de retraite des agents territoriaux qui a été prévue par le gouvernement.

Le Conseil Départemental qui reste notre principal mécène est en grande difficulté en raison des coupes budgétaires imposées par l'État. D'ores et déjà, sur les 500 000 € attendus de la part du Département, nous n'avons obtenu que 257 000 € pour la première phase du projet de rénovation-extension de l'école.

La communauté de communes Cœur de Garonne rencontre également d'importantes difficultés avec une épargne nette extrêmement faible qui laisse peu de place aux investissements.

Malgré un horizon qui s'assombrit, nous restons déterminés à mener à bien les projets engagés, mobilisés et optimistes pour affronter cette nouvelle situation et maintenir avec confiance le cap qui a été fixé.

Les travaux du groupe scolaire vont démarrer au printemps après la délicate phase de déménagement de l'école maternelle dans des bâtiments modulaires que la commune va louer le temps du chantier. Simultanément, la phase de démolition de l'intérieur de l'école maternelle débutera.

Je sais que ce chantier aura des répercussions sur le fonctionnement habituel de l'école et les enfants vont connaître une longue période de travaux. Je sais pouvoir compter sur votre confiance et votre compréhension durant cette phase de travaux qui durera jusqu'en 2027, pour accepter les petits désagréments du quotidien et les changements d'habitudes.

Au printemps, les travaux d'agrandissement de la crèche « Les Canailous » seront effectifs. Ils permettront d'accueillir une dizaine d'enfants supplémentaires dans cette structure gérée par la Communauté de Communes Cœur de Garonne.

En matière de voirie, nous avons programmé des travaux sur l'avenue de Gascogne pour sécuriser la traversée de cette route départementale très fréquentée au niveau de la rue de Guyenne et de l'impasse Simone Veil. Enfin, nous allons lancer le vaste chantier de rénovation de la chaussée du cœur du hameau de La Pielle. Ces travaux s'accompagneront certainement de la mise en œuvre d'un dispositif modérateur de vitesse, de la gestion des accotements et du réseau pluvial, et du traitement des accès riverains.

La modification du plan local d'urbanisme est désormais approuvée. Avec lui c'est le périmètre délimité des abords (PDA) de l'église et de la chapelle, classées monuments historiques, qui ont été redéfinis.

Ce nouveau PDA remplace les deux cercles de 500m de rayon centrés sur l'église et la chapelle dans lesquels la notion de co-visibilité donnait lieu à interprétation. Au final, le recours à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France concernera beaucoup moins de parcelles qu'auparavant.

Cette modification du PLU visait à :

- ❖ Revoir les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) y compris le calendrier d'ouverture à l'urbanisation.

- ❖ Protéger et imposer des règles de compensation en cas de destructions d'arbres et haies remarquables. Tout arbre supprimé devra être compensé, par la plantation de 5 arbres.

- ❖ Établir un ou des secteurs visant à y préserver la diversité commerciale. Ainsi tout changement de destination pour nos commerces du centre-ville sera impossible. Un commerce devra rester un commerce et ne pourra pas être converti en logement.

- ❖ Renforcer ou corriger certaines exigences figurant au règlement écrit et donnant lieu à interprétation.

- ❖ Veiller à une meilleure esthétique des constructions. Les groupes extérieurs des climatisation ou pompes à chaleur devront être masqués par des dispositifs à clairevoie pour être non visibles depuis l'espace public. Pour les clôtures, l'usage de toiles plastifiées ou lames PVC seront également proscrits. Les clôtures devront être revêtues avec le même soin que les façades des bâtiments et les matériaux destinés à être recouverts devront l'être des deux côtés de la clôture.

D'ici quelques années le PLU devra se mettre en conformité avec la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN), qui constituera un changement de paradigme et une rupture avec les habitudes du passé. Après des décennies d'étalement urbain par voie de lotissements résidentiels ou de centres commerciaux en périphérie des villes, la loi Climat et résilience adoptée en août 2021 devrait sonner le glas de l'artificialisation des sols. Place à la sobriété foncière, qui viendra s'ajouter à la sobriété énergétique.

Comme vous pouvez le constater, les enjeux globaux liés au réchauffement climatique et à l'épuisement des ressources nous obligent à repenser nos modes de consommation et de production. Les communes sont en premières lignes pour initier les changements. Avec mon équipe municipale, nous le faisons avec optimisme et confiance en l'avenir, malgré les obstacles et difficultés.

Avant de vous laisser découvrir ce nouveau numéro de l'Écho de Lherm, je vous renouvelle toute l'implication de l'équipe municipale et celle des agents, à votre service.

A vos côtés,  
Belle année 2025 à chacun de vous !

**Frédéric Pasian**, Maire de LHERM,  
Vice-président de la communauté de communes  
Cœur de Garonne





## Pacte pour la transition

Le Résultat du suivi est disponible publiquement sur le site du Pacte pour la Transition : [www.suivi-pacte-transition.org/suivi/lherm-suivi-par-lherm-en-transition](http://www.suivi-pacte-transition.org/suivi/lherm-suivi-par-lherm-en-transition)

Vous y trouverez la progression par rapport aux 32 mesures du pacte ainsi que les détails des engagements pris pour 2026.

La collectivité a pris des engagements pour 11 mesures sur les 21 suivies par le collectif :



Consommation Responsable	
Transition énergétique	3
Agriculture et alimentation	3
Environnement et biodiversité	1
Aménagement et urbanisme	2
Mobilités	3
Cohésion sociale	3
Démocratie et participation citoyenne	2

**Progression en % par rapport aux 21 mesures suivies par le collectif.**  
La collectivité a pris des engagements sur 11 de ces mesures.

Progression

Niveau d'engagement

**30%**

Progression par rapport aux mesures suivies par le collectif



## Avancement des plantations 2024 avec « Arbres et Paysages d'Autan »

Les Plantations participatives RD43B de 2024 ont été déplacées par les agents afin d'embellir l'entrée du village et de faciliter leur entretien. Une visite de suivi des plantations de 2023 et 2024 a été réalisée avec les agents, quelques membres du comité et l'association APA31 qui nous a fait part de leurs conseils avisés. 90% des plants de 2024 sont en bon état. Le remplacement des 6 autres plants est pris en charge par APA31.

## Définition des ZAEnr (zones d'accélération des énergies renouvelables)

Dans le cadre de la loi n°2023-175 relative aux zones d'accélération des énergies renouvelables, Lherm s'est mobilisée pour la définition de ces zones.

Les zones définies par notre commune ont été retenues au 1<sup>er</sup> tour par le Comité Régional de l'Energie, cependant l'Etat a informé les communes de Haute-Garonne de l'insuffisance des zones transmises pour atteindre les objectifs du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Une seconde phase de définition de zones a été lancée afin d'augmenter le nombre de zones sur le département en priorité pour les communes dont les ZAEnr n'ont pas été retenues ou qui n'ont pas défini de zones.



## Les nichoirs de Lherm

### Nichoirs à mésanges

Nos agents ont débuté l'entretien des nichoirs communaux. Sur la dizaine de nichoirs installés dans les espaces communaux lhermois :

- ❖ 4 sont à vérifier
- ❖ 2 ont disparu
- ❖ Au moins 6 ont été habités

### Nichoirs à hirondelles

Chaque hirondelle consomme jusqu'à 3000 moustiques par jour, elle est notre meilleur outil écologique contre le moustique tigre qui est très agressif envers l'homme pendant la journée et potentiellement vecteurs de maladie.

Le comité, en partenariat avec les CMJ, réfléchit à la réalisation future de nichoirs à hirondelles.



## AMÉNAGEMENT ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ANCIEN COUVENT

Début octobre a commencé le chantier pour la transformation de l'ancien couvent (bâtiment collé à la Mairie). L'équipe de maîtrise d'œuvre menée par l'agence d'architecture ENZO & ROSSO et un groupe de travail constitué d'élus municipaux et d'habitants suivent ce projet avec énergie. Depuis, les réunions hebdomadaires de chantier s'enchaînent.

Pour que la rénovation de ce bâtiment soit possible, il a été nécessaire, pour une question de sécurité, de bloquer l'accès principal de la mairie pour pouvoir acheminer et stocker les matériaux sur le parking et la cour de la mairie. C'est pourquoi l'accès à la mairie se fait désormais depuis l'avenue de Gascogne sauf pour les personnes à mobilité réduite pour qui un accès est conservé depuis le parking de mairie. Nous vous remercions encore pour votre compréhension face aux difficultés d'accès à la mairie que cela engendre.

La fin des travaux initialement prévu fin 2024, a été décalé suite notamment à la dépose des faux plafonds qui ont laissés apparaître un plancher en très mauvais état nécessitant des reprises structurelles importantes. De nouvelles études ont donc été lancées afin de redimensionner un plancher permettant l'usage des futurs bureaux.

Les travaux de gros œuvre progressent en parallèle : dépose de murs et cloisons intérieurs, dépose partielle du plancher intermédiaire, création d'une dalle au rez-de-chaussée avec remaniement des réseaux enterrés, pose d'un puisard et de drains pour la gestion des eaux pluviales, création d'une sortie de secours, réalisation de rampes d'accès PMR, piquage de l'enduit extérieur ...

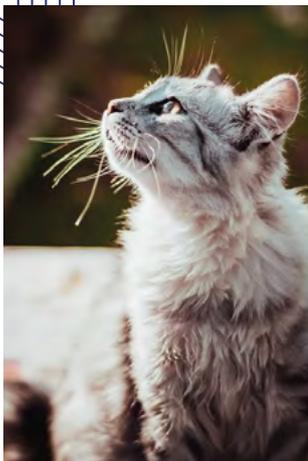
D'ici le mois de mars il est prévu les travaux pour le nouveau plancher et les enduits extérieurs puis les interventions se poursuivront avec l'isolation en doublage, les réseaux électriques, les cloisons, le nouvel escalier, la rénovation et la pose des sols. Bientôt ce bâtiment historique aura une nouvelle vie, de nouveau dédié aux Lhermois !

Si les travaux se déroulent comme prévu, nous espérons pouvoir ouvrir avant l'été 2025 pour y accueillir la future Maison Départementale de Proximité (MDP temporairement installée devant l'église) ainsi que des bureaux et salles de réunions !

*Si vous souhaitez vous investir dans ce projet, vous pouvez contacter la mairie ou écrire à :*

✉ [sophie.moreau@mairie-lherm.fr](mailto:sophie.moreau@mairie-lherm.fr)

## CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS



Face à la prolifération de chats errants sur la commune depuis quelques années, la Municipalité s'est engagée dès 2020 dans une campagne de stérilisation et d'identification de chats sans propriétaire, vivants en groupe dans des lieux publics ou chez des particuliers. C'est ainsi que la commune est désormais propriétaire d'environ 60 « chats libres ».

Chaque année ce sont de 10 à 15 chats qui sont capturés, stérilisés et identifiés, puis relâchés dans leur environnement, sur le lieu de capture. Ils ne présentent ainsi plus de risques pour les animaux et les habitants. Cette pratique permet de stabiliser la démographie en limitant les possibilités de reproduction, tout en maintenant une population locale qui évite l'envahissement du territoire par de nouveaux chats non stérilisés.

Cette année encore la commune financera de nouvelles opérations de capture, stérilisation et identification dans le cadre d'une convention signée avec la Fondation Clara. Chaque opération représente un coût de près de 150 euros par chat. Il est ainsi devenu indispensable de dépenser de l'argent public pour freiner la prolifération des chats errants et pallier au déficit de responsabilité de certains propriétaires négligents.

Si vous êtes, vous aussi, envahis par les chats errants, nous vous invitons à vous signaler auprès des services de la mairie.



## INFORMATION DÉCHÈTERIE

Suite à un contrôle de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) auprès des opérateurs de récupération des déchets inertes, les terres issues des déchèteries ne peuvent plus être acceptées.

Par conséquent, vous ne pouvez plus déposer de terre dans les déchèteries. Toutefois les gravats continuent d'être acceptés.

*Si vous souhaitez en savoir plus sur le fonctionnement des déchèteries de Cœur de Garonne, rendez-vous sur [www.cc-coeurdegaronne.fr/decheteries](http://www.cc-coeurdegaronne.fr/decheteries)*



## UN RESTAURANT SCOLAIRE RESPONSABLE QUI RÉDUIT SES DÉCHETS

Depuis le 13 janvier, le restaurant scolaire est équipé d'un « digesteur ». Cet appareil utilise un procédé pour traiter efficacement nos biodéchets fermentescibles issus de la préparation et du reste des repas, mis en place par la société ADIENZ Solutions. Le traitement est propre, sans odeur, les déchets sont ramenés à 10% de leur poids initial. Même les déchets carnés peuvent être traités, contrairement à un compost à l'air libre. Le « produit fini », le digestat, se présente sous forme d'une poudre hygiénisée, riche en éléments fertilisants. Le digesteur est une solution directe pour réduire les déchets alimentaires, et ainsi s'affranchir des coûts de collecte et de traitement.

Le digestat pourra ensuite être composté avant d'être réutilisé pour des plantations, des jardins partagés, etc...

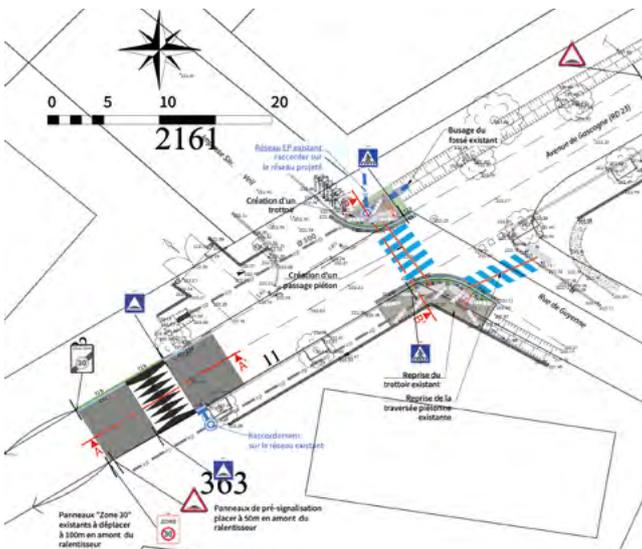
Notre restaurant génère chaque jour près de 40 kg de déchets alimentaires, soit 200 kg par semaine et près d'une tonne par mois. Ces déchets alimentaires étaient à ce jour jetés avec les ordures ménagères résiduelles, collectés, puis enfouis dans le centre d'enfouissement des déchets du Pihourc, au pied des Pyrénées. Par ailleurs le local poubelles qui était auparavant climatisé à 10°C n'aura plus besoin de l'être.

Avec cette solution, la commune participe et contribue ainsi à la réduction de ses déchets.



En 2025, nous avons décidé de nous occuper de l'entrée sud du village : L'avenue de Gascogne.

C'est une entrée très fréquentée. Elle est empruntée par les habitants de Lherm, mais aussi et surtout par les habitants des autres communes passant sur cet axe principal pour se rendre à Muret ou Toulouse.



## + TÉLÉCOMMUNICATIONS - ARRÊT DU RÉSEAU CUIVRE EN FRANCE

L'opérateur Orange, propriétaire du réseau télécom historique, a annoncé la fermeture progressive du réseau « cuivre » au niveau national au profit de la fibre optique. Tous les abonnés à un service ADSL ou téléphonique via la prise en T sont concernés, même s'ils ne sont pas clients d'Orange. Au 31 janvier 2026, les opérateurs cesseront de proposer des abonnements ADSL. Pour conserver leur accès téléphonique et internet, les utilisateurs devront passer à un abonnement via la fibre optique ou une autre technologie, avec l'opérateur de leur choix.

À Lherm, 63% des habitants se sont raccordés à la Fibre optique. Ces changements concernent donc les 37% de foyers restants qui ont encore un abonnement ADSL. L'arrêt technique du « cuivre » devrait survenir fin 2028, d'après un calendrier prévisionnel.

Lorsque la fermeture du réseau cuivre sera annoncée, vous serez contactés par votre opérateur, plusieurs mois avant, selon le délai de prévenance inscrit dans votre contrat.

### + Attention

Il convient d'anticiper la transition afin d'éviter la précipitation à l'approche de la fermeture : les opérateurs seront très sollicités et votre raccordement risque de prendre plus de temps. Certains raccordements à la fibre optique nécessiteront quelques travaux à la charge des propriétaires lorsque le passage de la fibre est rendu impossible par une gaine souterraine endommagée, obstruée ou inexistante, ou encore que des branches gênent l'accès aux poteaux lors de branchements aériens.

La dépose du réseau cuivre risque également d'entraîner le dysfonctionnement d'autres appareils connectés (alarmes, appareils connectés etc...)

Nous vous invitons à entamer les démarches au plus tôt pour passer à la Fibre optique. Vous pourrez bien sûr conserver votre numéro de téléphone fixe actuel en demandant la portabilité à votre opérateur. En cas de difficulté, nous vous invitons à contacter la mairie.

Nous avons sur cette route départementale beaucoup d'habitations et un lotissement.

Soucieux de la sécurité de tous, nous avons décidé de créer des passages dédiés et de réduire au maximum la vitesse sur ce tronçon.

Plusieurs solutions ont été retenus pour cela.

En premier, sécuriser le cheminement piéton vers le centre du village :

- ❖ Assurer la continuité piétonne en traversée de route départementale dans le respect des normes et prescriptions du CD31
- ❖ Sécuriser les abords de voirie pour la traversée piétonne

Ensuite, réduire la vitesse :

- ❖ Limiter la prise de vitesse sur ce tronçon
- ❖ Zone 30 km/h déjà en place

Et pour finir, maintenir la gestion pluviale :

- ❖ Busage des fossés existants pour l'implantation du trottoir suivant le cahier des charges pluvial de la commune
- ❖ Gérer les eaux pluviales de l'aménagement

Ces dispositifs permettront d'adoucir les déplacements et de protéger les piétons. La vie quotidienne des riverains s'en trouvera également sécurisée.



## La chasse dans le bois des Escoumes – Où en est-on ?

A Lherm comme dans toutes les zones qui ont subi une importante urbanisation, la relation entre riverains et chasseurs pose de nombreux problèmes.

Le Conseil municipal a mandaté le maire pour interdire la chasse dans les 20 hectares du bois des Escoumes, considérant, que ce poumon vert de la commune est devenu un lieu extrêmement fréquenté de manière quotidienne par de nombreux usagers. Par ailleurs, plusieurs collèges viennent y pratiquer de manière régulière la course d'orientation, dans le cadre des Activités Physiques de Pleine Nature. Le bois des Escoumes représente 0,7% du territoire de Lherm. Ainsi, cette interdiction n'apparaît pas disproportionnée et n'empêche pas la pratique de la chasse, ailleurs sur le territoire communal.

### Bref rappel historique des faits

Le 25 août 2009, un homme de 50 ans qui pratiquait le VTT avec son fils en bordure de la rivière Touch a été grièvement blessé à l'épaule lors d'une battue au sanglier organisée par l'Association communale de chasse agréée de la commune de Lherm (ACCA). La balle tirée à environ 40 mètres est entrée par devant et est ressortie à l'arrière du bras. Dix centimètres plus haut ou plus bas et il était atteint à la tête ou au cœur.

Le 13 novembre 2017, le maire en exercice prenait un arrêté pour interdire la pratique de la chasse dans divers bois de la commune ainsi que l'usage des carabines sur l'ensemble du territoire communal, aux motifs que l'aménagement des sentiers de randonnées dans divers bois et notamment les bois des Escoumes, entraîne l'accès de randonneurs tous les jours de la semaine et qu'il est indispensable de veiller à la sécurité des personnes utilisant ces sentiers et des riverains. Le 7 décembre 2017, Madame la sous-préfète de Muret demandait le retrait de cet arrêté et le maire faisait droit à sa demande.

Le 8 février 2018, le maire en exercice prenait un nouvel arrêté similaire concernant le seul bois des Escoumes. Le 6 avril 2018, Madame la sous-préfète de Muret demandait un retrait immédiat de cet arrêté et le maire procédait alors au retrait de l'arrêté contesté.

Le mercredi 10 novembre 2021, entre 16 heures et 16 h 30, au chemin de Coucourès, une balle perdue traversait le parking du supermarché Auchan et

venait se loger dans le bardage de l'entreprise voisine, à seulement deux mètres d'un employé qui se trouvait à proximité. La plainte déposée par le gérant de la société avait alors donné lieu à un classement sans suite dans de très brefs délais. Les chasseurs avaient alors invoqué un accident dû à un ricochet de la balle.

Suite à ce nouvel accident de chasse, Frédéric Pasion, maire de Lherm interpellait alors Madame la sous-préfète, le président de l'ACCA ainsi que le président de la fédération des chasseurs de la Haute-Garonne, pour exiger des mesures pour comprendre les causes de cet accident afin d'en tirer tous les enseignements pour éviter que cela ne puisse se reproduire. Ce dernier lui rappelait alors que le droit de chasser à moins de 150 mètres d'une habitation n'appartient pas à l'ACCA mais aux propriétaires terriens des parcelles concernées. Cela veut dire que la chasse peut, se pratiquer à moins de 150 mètres des habitations, avec l'accord du ou des propriétaires, dans le respect des règles élémentaires de sécurité, notamment de ne pas tirer en direction des habitations.

Madame la sous-préfète avait alors indiqué au maire de Lherm comprendre parfaitement son souhait de prévenir les incidents, et lui avait indiqué qu'il lui serait possible de se rapprocher de l'ACCA afin d'exclure certaines zones jugées accidentogènes.

Il convient de rappeler qu'une balle de chasse peut être létale jusqu'à une distance de plus de 1 km.

En juin 2022, la commune mettait alors en œuvre la procédure de retrait des parcelles communales de l'ACCA préconisée par la sous-préfecture, par courrier recommandé au moins 6 mois avant le renouvellement quinquennal de l'ACCA, afin de sécuriser le bois des Escoumes, conformément à l'article L 422-10 du code de l'environnement.

Le texte précise que lorsque le propriétaire est une personne morale, l'opposition peut être formulée par le responsable de l'organe délibérant mandaté par celui-ci, en l'occurrence pour une commune, c'est le Conseil municipal qui mandate le maire pour exercer ce retrait.

La réponse officielle et obligatoire de la fédération des chasseurs de la Haute-Garonne n'est jamais intervenue. Suite à cela, le maire contactait alors son président pour lui demander de statuer sur cette demande. Un simple e-mail indiquant le rejet de cette demande était alors formulé, en mars 2023, soit 9 mois après la demande officielle de la commune. Le président de la fédération des chasseurs de la Haute-Garonne avait estimé que le maire n'était pas compétent pour effectuer cette demande de retrait de l'ACCA.

L'article R.422-52 du code de l'environnement stipule que le président de la fédération des chasseurs dispose de 4 mois pour instruire la demande. La réponse officielle de retrait des parcelles aurait donc dû être publiée dans le répertoire officiel des actes au mois d'octobre 2022.

Le 31 mai 2023, estimant que la fédération des chasseurs de la Haute-Garonne n'avait apporté aucune réponse officielle émanant de son président, le maire a pris alors un nouvel arrêté interdisant la chasse dans le bois des Escoumes, bois très fréquenté par de nombreux usagers et les collégiens des collèges de Lherm, Noé et Rieumes lors de la pratique de la course d'orientation, motivé par une absence de réponse à sa demande de retrait des terrains communaux de l'ACCA.

Courant juillet 2023, la fédération des chasseurs de la Haute-Garonne saisissait le Tribunal en référé pour faire annuler cet arrêté. Le 7 août 2023, celle-ci était déboutée par le Tribunal administratif.

Suite à ce revers devant les tribunaux, il aura fallu l'intervention de Monsieur le préfet, pour obtenir le retrait de l'arrêté. C'est ainsi que le maire de Lherm a alors été convoqué au Tribunal administratif, en référé, pour défendre cet arrêté, invoquant plusieurs incidents, atteintes répétées à la sécurité et risques d'atteintes du fait de l'utilisation très fréquente du bois des Escoumes par des randonneurs, cavaliers, cyclistes et de la présence de maisons d'habitations à proximité. En effet, sur le fondement de cet état de fait, et de son pouvoir de police, le maire estime être fondé à édicter cet arrêté portant interdiction de chasser dans les parcelles communales retirées à l'ACCA, celles du bois des Escoumes, et représentant seulement 0,7 % de la surface communale.

Le 21 décembre 2023, le Tribunal administratif rendait son verdict donnant raison à la demande de suspension de l'arrêté. **Celui-ci n'est donc plus en vigueur et la chasse peut à nouveau se dérouler dans le bois des Escoumes, en attendant un jugement sur le fond.** La clôture de l'instruction a été fixée au 4 février 2025. Cette procédure pourrait être audenciée dans les meilleurs délais par le Tribunal administratif de Toulouse.

Depuis, la commune a saisi à son tour le Tribunal administratif contre la fédération des chasseurs de la Haute-Garonne en raison de manquements dans le traitement de sa demande de retrait des terrains communaux de l'ACCA de Lherm.

### Une pétition est lancée

Suite à cette décision du Tribunal, des citoyens Lhermois ont lancé une pétition sur [www.change.org](http://www.change.org) pour soutenir la démarche visant à sanctuariser le bois des Escoumes. Cette pétition a recueilli plus de 26 000 signatures, bien au-delà des frontières de notre commune. Elle est encore active et celles et ceux qui le souhaitent peuvent encore la signer. [www.change.org/p/demande-de-securite-de-la-chasse-a-lherm-31-en-soutien-au-maire-convoque-au-tribunal](http://www.change.org/p/demande-de-securite-de-la-chasse-a-lherm-31-en-soutien-au-maire-convoque-au-tribunal)

Découvrant cette pétition, les journalistes du média VAKITA dirigé par le journaliste Hugo Clément, faisaient le déplacement à Lherm pour effectuer un reportage sur cette affaire, intitulé «Un maire face à la chasse», documentaire qui est toujours disponible dans la rubrique enquêtes sur le site du média [www.vakita.fr](http://www.vakita.fr).

Le 14 janvier 2024 une battue au sanglier organisée dans le bois des Escoumes et ses environs générerait à nouveau incompréhension et colère de plusieurs promeneurs et riverains. Suite à ces incidents, certes sans conséquence, deux chasseurs se trouvaient

# Dossier : Chasse en forêt communale

sanctionnés par l'ACCA de Lherm, preuve que des manquements à la sécurité avaient été manifestes.

## Concernant la prolifération des sangliers

En quarante-cinq ans, le nombre de sangliers en France a été multiplié par vingt. Il y en aurait aujourd'hui entre 1 et 2 millions dans l'Hexagone. Dans les vignes, les prairies ou les champs de céréales, leur prolifération entraîne chaque année 20 à 30 millions d'euros de dommages agricoles en France.

Dans les années 1960, les chasseurs avaient demandé à payer eux-mêmes le montant des dégâts causés par « le grand gibier » pour devenir les « régulateurs officiels » des herbivores des forêts. Seulement en 2019, l'indemnisation de ces dégâts a représenté un budget de 77,3 millions d'euros ce qui fait que les chasseurs ne veulent plus payer pour les dégâts occasionnés.

Cette prolifération de sangliers n'est pas due aux mairies qui tentent en vain de sanctuariser quelques espaces naturels. Plusieurs facteurs entrent en jeu. La disparition des prédateurs comme le loup et le lynx est une partie de l'explication.

Le recul des espaces agricoles dans les milieux les moins propices à la culture, en moyenne montagne par exemple, et l'augmentation de la surface forestière qui en résulte en sont une autre - les forêts qui couvrent aujourd'hui 30% de la surface de l'Hexagone offrent en effet des refuges et des ressources alimentaires prisés des sangliers, comme les champignons, les glands, les faines... Le changement climatique, avec ses hivers plus doux, entraîne également moins de mortalité naturelle chez ce mammifère.

Mais l'événement majeur, c'est la modernisation de l'agriculture. L'arrachage des haies, l'utilisation d'insecticides, pesticides et la mécanisation ont entraîné la quasi-disparition du petit gibier dans l'espace agricole, comme les lièvres, lapins, perdrix, faisans...

À la fin des années 1960, la chasse était devenue une véritable activité de loisirs et ne comptait pas moins de 2 millions de pratiquants, un record. Mais la disparition du petit gibier, cible de prédilection des chasseurs, menaçait la pérennité de l'activité. L'idée est alors apparue de développer les populations de grand gibier, tout particulièrement de sangliers, afin de proposer de nouvelles proies aux chasseurs. Pour ce faire, plusieurs mesures ont été mises en place. Tout d'abord l'élevage, qui a permis de faire des lâchers d'individus croisés avec des porcs domestiques pour augmenter leur capacité reproductive. Le nourrissage des animaux avec du grain et des légumes abîmés ainsi que de l'eau pour s'abreuver a été un facteur favorisant leur développement.

Depuis quelques années, le loup gagne à nouveau du terrain en France. Ainsi, dans la Drôme, le nombre de sangliers a diminué de plus de la moitié depuis 2018 grâce aux loups qui sont de plus en plus présents (environ 250 loups). Mais au lieu d'accueillir favorablement cette aide inattendue, les chasseurs se plaignent d'avoir moins de sangliers à disposition au point de vouloir chasser les populations de loups : alors qu'ils ont tué 20 000 sangliers en 2018, ils en ont abattu deux fois moins en 2021 preuve que le loup est un meilleur régulateur des hardes de sangliers que le chasseur, qui n'a finalement jamais pu ou voulu réguler cette espèce.

Voilà des années que les chasseurs évoquent l'indispensable régulation des populations grandissantes de sangliers qui envahissent nos villes et nos campagnes. Pourtant, tout a été fait dans le monde de la chasse de loisirs pour entretenir les cheptels de sangliers d'une année à l'autre (nourrissage, tirs sélectifs, élevages et lâchers...), afin de satisfaire les intérêts récréatifs des pratiquants mais aussi économiques car la chasse est aussi un juteux business ! Le président de la fédération de chasse, M. Willy Schraen a lui-même avoué en 2024, sur le plateau d'une célèbre émission de radio, qu'il n'en avait « rien à foutre de réguler ».

Avec moins d'un million de chasseurs mais toujours autant de sangliers et de dégâts agricoles à rembourser, le bon sens voudrait naturellement que l'on remette en question la gestion catastrophique du monde cynégétique et que l'on teste d'autres solutions (meilleure protection des cultures, fin de l'agrainage, favorisation du retour des grands prédateurs, contraception des sangliers...). On peut regretter que la sécurité des Français soit toujours davantage mise à risque par des chasseurs équipés de véritables armes de guerre qui continuent de pratiquer leur loisir à proximité de zones habitées ou fréquentées par des promeneurs.

Non, les chasseurs n'ont aucune raison d'avoir le monopole de la forêt. Comment une communauté représentant moins de 2% de la population française peut-elle peser plus face aux autres adeptes de la nature (promeneurs, randonneurs, cyclistes, cavaliers...), soit à minima 15% des habitants, pris en otages par une activité dangereuse.

Est-il impossible de mieux cadrer cette pratique ? Chaque année, c'est la même chose. Accidents, parfois mortels, tensions entre les divers usagers... Et vaines tentatives pour trouver des solutions, freinées par des lobbies, financés au demeurant par l'État.

La France qui, dès l'ouverture de la saison, autorise la chasse sept jours par semaine est en retard sur bien de nos voisins européens qui eux aussi ont pourtant une longue tradition de chasse. Ne pourrait-on sanctuariser certaines zones et permettre la pratique de la chasse quelques jours par semaine sur d'autres territoires plus isolés et sauvages ?

C'est exactement l'objectif recherché par le Conseil municipal. Sanctuariser le bois communal des Escoumes qui représente seulement 0,7% de la surface communale.

## Comment retirer ses terrains d'une ACCA ?

Vous êtes propriétaire d'un ou plusieurs terrains et vous désirez soustraire vos terrains à la chasse pour en faire un espace de non-chasse ? L'article L.422-10, 5° du Code de l'environnement permet à chacun de demander le retrait de ses terrains de l'ACCA (ou de l'AICA) et d'y interdire la chasse au nom de ses convictions personnelles opposées à la pratique de la chasse.

### Conditions minimales à remplir :

- ❖ Être propriétaire des terrains concernés
- ❖ Renoncer à chasser ou à faire chasser sur la totalité des terrains que vous possédez sur la commune concernée
- ❖ Ne pas chasser vous-même : « Convictions personnelles opposées à la pratique de la chasse »

### Notez-bien :

- ❖ Vous pouvez retirer vos terrains quelle que soit la superficie de vos biens ; par contre vous devez englober dans votre demande de retrait la totalité des parcelles que vous possédez sur la commune ; que les parcelles se touchent, ou qu'elles ne se touchent pas, cela n'a aucune importance, vous pouvez les retirer de l'ACCA...
- ❖ Dans le cas où le terrain concerné est une copropriété, le retrait est possible, à condition que les propriétaires en indivis prennent la décision à l'unanimité (le courrier devra mentionner cette unanimité et être cosigné par tous les propriétaires).

### Que dois-je faire ?

Écrire une lettre au président de la fédération des chasseurs de la Haute-Garonne en recommandé avec accusé de réception :

Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Garonne  
Monsieur le Président  
23 chemin de Laveran - CS 90002  
31390 CARBONNE

- ❖ TRÈS IMPORTANT : vous devez faire votre demande de retrait de terrain de l'ACCA au minimum 6 mois avant la période de 5 ans de renouvellement de l'ACCA. Le territoire de l'ACCA sera révisé le 11 janvier 2028. Il est recommandé de ne pas attendre la dernière limite ; rien ne vous empêche de faire votre demande 3 ans avant.
- ❖ Si vos terrains s'étendent sur plusieurs communes, vous devez faire une lettre pour chaque commune concernée.
- ❖ Toutes les parcelles que vous possédez sur une commune doivent faire l'objet du retrait (n'en oubliez pas, sous peine de nullité...).
- ❖ Il convient de fournir la liste exhaustive des parcelles cadastrales, leurs superficies ainsi que le titre de propriété et de vous engager à ne pas chasser vous-même.
- ❖ Une fois le retrait acté, vous devrez mentionner l'interdiction de chasser en apposant des panneaux sur les limites de votre parcelle.

## Partenaires du CCAS

### La Maison départementale de proximité de Lherm

Place de l'église Saint-André  
Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 – 13h30 à 17h30,  
sans RDV  
✉ proximate.lherm@cd31.fr  
☎ 05 34 60 76 59

### Le service d'action sociale de la communauté des communes Cœur de Garonne

*Directrice action sociale*  
👤 Marie-Line DURROUX  
☎ 06 31 32 56 42

*Conseillère en économie sociale et familiale*  
👤 Pauline BOUTONNET  
☎ 06 28 70 11 59

*Portage de repas*  
☎ 05 61 98 27 72

*Transport à la demande*  
Marché de Rieumes le jeudi matin  
☎ 05 61 98 27 72

*France Service Cazères*  
☎ 05 62 01 48 59

*France Service Rieumes*  
☎ 09 67 51 89 96 / 06 14 80 78 39

**La Maison des solidarités de Cazères (MDS)**  
☎ 05 61 98 44 70  
Permanence à Rieumes le jeudi matin sur RDV

**Le SIAS Escaliu (Syndicat Intercommunal d'Action Sociale)**  
☎ 05 61 56 18 00  
Aide et Accompagnement à domicile

**Accès au droit à Rieumes**  
☎ 05 61 98 38 79  
Maison du tailleur

**La Mission locale à Carbone**  
Permanence en mairie sur RDV  
☎ 09 70 22 05 00

**Afidel Permanence «RSA» en mairie**  
Sur RDV  
☎ 07 49 27 19 47

**Les Restos du Cœur à Rieumes**  
☎ 05 61 08 42 77

**Du côté des femmes à Muret**  
☎ 05 34 63 16 74

**Permanence des conseillers départementaux du canton de Cazères**

👤 Sandrine BAYLAC et Loïc GOJARD vous reçoivent sans RDV un jeudi par mois à la Maison du Tailleur à Rieumes  
☎ 09 67 51 89 96



## Distribution de colis gourmands pour nos aînés

Les membres du CCAS ont organisé, comme chaque année, la distribution d'un colis gourmand pour les plus de 75 ans début janvier 2025. Après avoir préparé les colis, trois après-midis de permanence ont été organisés à la salle du conseil municipal. Cela a permis, à ceux qui ont pu se déplacer, le temps d'un café ou d'un thé, d'échanger et de passer un moment convivial ensemble. Les membres du CCAS ont poursuivi la distribution en porte à porte pour ceux qui ne pouvaient pas venir lors des permanences.

Cette année était proposé :

- ❖ Miel des Ruchers de Cédric à Labastide-Clermont
- ❖ Gâteaux de Vital Ainé à Martres Tolosane

❖ Jus de fruit de L'entrechamps - Vaccari à Cazères

La liste des aînés est en principe à jour, cependant si vous êtes nouveaux habitants et avez l'âge requis ou si vous n'avez pas eu le colis cette année, n'hésitez pas à vous signaler à l'accueil de la mairie pour l'an prochain.

Pour finir cette distribution, comme l'an dernier, Frédéric Pasion et Catherine Merci ont amené, à la maison de retraite «La Chêneraie», des galettes pour fêter cette nouvelle année et passer un moment convivial et chaleureux avec tous les pensionnaires et le personnel.

## Atelier Boostez Votre Mémoire

Le CCAS en partenariat avec la communauté des communes Cœur de Garonne et différents organismes, organise à Lherm, à partir de février 2025, un atelier « Boostez Votre Mémoire » pour les plus de 60 ans.

8 séances seront proposées au rythme d'une par semaine le mardi après-midi.

Cet atelier permettra aux participants de :

- ❖ Travailler sur la mémoire à court et long terme
- ❖ Améliorer la concentration
- ❖ Développer l'attention

Ces ateliers, que proposent le CCAS et la communauté des communes, sont toujours très appréciés et permettent de bons moments de détente.

**BOOSTEZ VOTRE MÉMOIRE**  
APPORTEZ VOTRE SMARTPHONE  
Gratuit +60 ans

**Lherm**  
8 séances hebdomadaires  
du mardi 4 Février au 25 Mars / 14h - 16h30

Inscriptions: 06 14 80 15 33  
prevention.seniors@cc-coeurdegaronne.fr



## Le Conseil Municipal des jeunes s'investit !

Le vendredi 13 décembre 2024, les CMJ ont participé au marché de Noël sous la halle à Lherm.

Ils ont organisé une pesée de citrouille afin de récolter des fonds pour le projet d'une nouvelle boîte à livres, l'ancienne étant trop abîmée. De nombreux lots étaient proposés et 97 euros ont pu être récoltés.

Une collecte, toujours en cours, est également organisée

à la médiathèque pour participer à ce projet.

Nous remercions l'Aéroclub Clément Ader, Le Moulin à Pizza, Izatis Coiffure, Les Ruchers de Cédric à Labastide-Clermont, Le cinéma Véo à Muret, Les ateliers de pâtisserie Labodelices à Poucharramet et Anas de Cuis'ateliers Lherm pour leur don.

Merci à tous pour votre soutien !



## Rentrée 2024-2025 Du côté de l'école maternelle

Avec un effectif de 140 élèves pour 6 classes, l'école maternelle a démarré l'année en accueillant de nouveaux collègues : Valérie AUGER en classe de MS1 ; Baptiste BARDOU en classe de MS2, Céline MAILHOL sur les classes de PS1 et GS2 en complément de M<sup>mes</sup> HENRIQUES et SCHULTE, Jean-François TOUZANNE en classe de PS2 en complément de M<sup>me</sup> MAYMAT.

Comme chaque année, un spectacle a été proposé aux élèves le lundi 16 décembre à la salle des fêtes. Un spectacle musical sera proposé aux enfants au mois d'avril 2025.

Des rencontres avec Anne LETUFFE, autrice d'albums de jeunesse sont prévues pour les classes de PS et MS au mois de mars 2025.

Les classes de GS ont prévu de travailler les danses occitanes et d'inviter les familles à un bal occitan à la fin de l'année. Elles se rendront également au Château de Chalabre en fin d'année scolaire.

Les classes de PS ont réservé une sortie à la « Ferme des Balances » le 19 mai 2024.

Toutes les classes se rendent à la médiathèque environ une fois/mois.

M. BARDOU anime tous les jeudis la chorale de l'école.

L'équipe est actuellement mobilisée sur la rédaction du projet d'école qui sera basé sur la cohésion des apprentissages sur tout le cycle et le renforcement du partenariat avec l'ALAE. Dans le cadre de ce projet, des ateliers jeux sur les temps d'APC devraient débuter le 7 octobre associant un enseignant et un animateur pour un groupe de 8 élèves.

Nous sommes également dans l'attente du début des travaux de rénovation de l'école.



Les enseignants et les enfants sont ravis de pouvoir profiter de la salle polyvalente depuis la mi-septembre.

Nous remercions les partenaires de l'école notamment les Lherminots, la mairie ainsi que les familles qui nous permettent de mettre en œuvre nos projets à travers leur soutien financier mais également leur investissement pour l'accompagnement des classes lors des sorties.

Enfin, les effectifs pour la rentrée prochaine laissent présager une fermeture de classe, aussi nous remercions les familles ayant des enfants nés en 2022, et les nouveaux arrivants sur la commune de bien vouloir procéder au plus vite à l'inscription de leur enfant à la mairie.

## Action sociale



### La communauté des communes Cœur de Garonne propose un accueil pour permettre un répit aux aidants.

La commission Action sociale de la communauté des communes, a travaillé pour mettre en place un dispositif de répit itinérant sur les communes de Bérat et Saint-Elix-le-Château pour les aidants. Le rôle d'aidant, souvent assumé par un conjoint, un parent ou un ami, a un impact significatif sur la vie quotidienne : stress, isolement, fatigue...

Elle permet aux aidants de souffler et de profiter d'un moment de répit tout en proposant des activités adaptées aux personnes aidées.

🕒 **Accueil les lundis et vendredis de 14h à 17h**  
**Tarif unique : 10€ par séance**

**Pour en savoir plus :**

🌐 [www.cc-coeurdegaronne.fr/du-repos-pour-les-aidants/](http://www.cc-coeurdegaronne.fr/du-repos-pour-les-aidants/)

Cet accueil propose diverses activités (ateliers, jeux...) pour favoriser le bien-être des personnes atteintes de maladies neuro-évolutives (Alzheimer, etc).

## Tennis

Voilà, c'est fini ...

Terminé, basta et à l'année prochaine.

Fini les repas gargantuesques de ces fêtes de fin d'année, fini les chapons, dindes et autres bûches à profusion.

« C'est promis, le 2 janvier, j'arrête tout ! Je me mets au régime et je reprends le sport. »

Qui n'a jamais prononcé ces paroles à l'approche d'une nouvelle année.

Eh bien, en voilà une belle promesse et quoi de mieux pour l'honorer que de s'essayer pour certains, ou de reprendre pour d'autres...le tennis !

Rien de plus facile messieurs, dames : le Tennis Club de Lherm !

La saison tennistique continue avec nos plus de cent adhérents, entre loisir et compétitions de toutes sortes et de toutes catégories.

Pour les enfants ou adultes débutants, une initiation à la carte avec notre professeur Jean-Baptiste.

Pour les plus confirmés, des groupes de niveau, des entraînements individuels, c'est au choix ; et bien sûr un réseau de joueurs qui peuvent se contacter à tout moment via différentes applications pour partager un moment de tennis.

Le TC Lherm, c'est aussi des animations tout au long de l'année et cela se poursuit en été avec chaque jeudi, une auberge espagnole et du tennis, et c'est ouvert à tous et toutes !

En point d'orgue, le tournoi du club qui a désormais lieu la première quinzaine de septembre pour redémarrer en beauté après les vacances d'été. La première édition à ces dates aura d'ailleurs réuni près de 80 joueurs sous la houlette de notre tout frais juge arbitre, David.



En parlant de compétition, un grand coup de chapeau notre équipe de choc composée d'Alban MOREL, Wissam GHOUAS et Esteban LOISY qui a remporté le Challenge Touquet et s'est arrêtée en finale du trophée Caisse d'Epargne pour leur première participation en catégorie 13/14 ans !

**Le TC Lherm, c'est aussi plus de 130 euros récoltés pour le Téléthon, Nagui n'a qu'à bien se tenir !**

C'est encore un tout nouveau partenariat avec l'application Anybuddy, où chacun peut désormais réserver un court sur le Net sans être pour autant membre du club.

Un grand merci à la présidente, Patricia, aux bénévoles et à Adrien grâce à qui vous pouvez suivre nos aventures sur Facebook.

Et maintenant, parlons des choses qui fâchent. Le club manque cruellement de femmes ! Alors mesdames, n'attendez plus et venez vous essayer au tennis. Je rappelle que c'est l'un des meilleurs sports pour la santé car il mobilise les muscles, le cœur et la tête !

Venez donc profiter de nos courts refaits par la mairie en septembre 2023.

## Judo à l'école

L'école René Cassin du Lherm a sollicité le club de judo local, le SAM judo Lherm pour pouvoir bénéficier de cours de judo pendant le temps scolaire. Afin de répondre à cette attente, le club a mis en place un partenariat avec l'éducation nationale et la circonscription de Rieux Volvestre. Le projet proposé est ancré sur les valeurs du judo que sont le respect, la politesse, le dépassement de soi, l'entre-aide... Chaque mardi, Antony Parra accueille dans le dojo du Lherm trois classes de l'école élémentaire pendant une heure chacune. A travers des jeux d'opposition et de motricité, il dédramatise

le contact, fait découvrir des techniques de retournement et d'immobilisation afin de permettre à tous les petits Lhermois de découvrir ce sport olympique qu'est le judo. Au cours de cette année scolaire, ce sont 6 classes qui profiteront de ce dispositif et cela gratuitement. Le club SAM judo Lherm tient à remercier son professeur, Antony Parra, pour tout ce temps qu'il met à la disposition de l'école de la commune. Le club espère pérenniser ce partenariat et ainsi permettre au judo de promouvoir ses valeurs éducatives connues dans le monde entier.



Les petits écoliers lhermois lors d'une séance judo à l'école.



## Les Fripouilles

Vous cherchez un environnement chaleureux et sécurisant pour votre enfant ?

Notre association d'assistantes maternelles est là pour vous offrir ce que vous recherchez !

Les adhérentes de cette association créée en 2005 sont des professionnelles qualifiées, passionnées par l'éducation et le bien-être des tout-petits.

Nous avons toutes plus de 20 ans d'expérience et nous nous formons régulièrement.

En choisissant une assistante maternelle de notre association, vous bénéficierez de nombreux avantages :



### ❖ Un accueil personnalisé :

Chaque enfant est unique. Nous prenons le temps d'observer et nous nous adaptons aux besoins spécifiques de votre enfant pour lui offrir un accompagnement sur mesure. Ce cadre permet à l'enfant de se sentir valorisé et écouté.

Nous pratiquons toutes le langage bébé signes.



### ❖ Des activités éducatives :

Nous proposons des activités ludiques et pédagogiques qui favorisent le développement de l'enfant, tant sur le plan social que cognitif.

Nous proposons de l'éveil musical, de l'éveil sensoriel, motricité, bricolages et bien d'autres activités encore !

Chaque enfant reste libre d'y participer.



### ❖ Un réseau de confiance :

Vous rejoignez une communauté de professionnelles engagées, où l'échange et le partage d'expériences sont au cœur de nos valeurs. Les formations continues, les échanges avec d'autres professionnels permettent de garantir un accueil de qualité, respectueux des valeurs de l'enfance.

En sélectionnant une assistante maternelle adhérente de l'association « Les Fripouilles », vous offrez à votre enfant un accueil riche, équilibré, entre attention individuelle et socialisation collective, dans un cadre professionnel.

Nous avons fait le choix d'être 4 adhérentes afin d'offrir des temps de rencontres calmes et maternants .

De plus, en confiant votre enfant à une professionnelle de la petite enfance, vous bénéficiez des aides au complément de mode de garde.

Vous désirez en savoir plus ?

Vous pouvez nous contacter au ☎ 06 18 21 79 25



## Les Ptites Bouilles

L'ensemble des assistantes maternelles de l'association Les Ptites Bouilles, tiennent tout d'abord, à vous souhaiter une très belle et heureuse année 2025.

Pour les enfants dont nous avons la garde, elle sera synonyme de découverte, jeux, apprentissages, rires, partage et bien d'autres choses encore.

Avec un programme déjà complet et varié, nous proposerons diverses activités :

- ❖ Éveil musical
- ❖ Marionnette
- ❖ Percussions africaine
- ❖ Histoires contées
- ❖ Bricolages
- ❖ Motricité
- ❖ Une sortie à la ferme
- ❖ Balades et sorties aux aires de jeux
- ❖ Atelier lumières
- ❖ Goûter et célébration des anniversaires
- ❖ ...

Grâce à des salles prêtées par la municipalité et Cœur de Garonne, nous avons la possibilité de nous regrouper et de partager des moments d'exceptions qui ravissent autant les enfants que leurs parents :

- ❖ Nous avons pu retrouver la salle polyvalente pour la motricité au dojo qui nous avait tant manqué !
- ❖ La salle petite enfance pour nos activités variées ou à thèmes.
- ❖ La salle des aînés.

Tout cela est possible grâce à l'investissement et le professionnalisme des assistantes maternelles qui œuvrent au bon fonctionnement de l'association, notamment acquis avec leurs expériences et leurs soucis de se former continuellement.



N'hésitez pas à visiter notre site :

[f amyoflona](#)

En cas de recherche d'un mode de garde, (vous y trouverez la liste des assistantes maternelles et leurs coordonnées) ou simplement pour nous découvrir en flashant notre QR Code.

## Animation locale et culturelle de la MJC



### Tout d'abord, un petit retour en arrière :

**En septembre** nous avons eu la joie d'accueillir au cœur du village des circassiens de la compagnie « Circomcha », « Les acrostiches et compagnie » et Rémi Ladoré.

Tout au long de l'après-midi, les enfants et leurs parents ont pu tester leurs capacités au jonglage et à l'équilibre à travers divers ateliers (assiette chinoise, diablo, bâton de diable, balles, foulard, rolla bolla, pédalgo, boule d'équilibre...)

Tour à tour des spectacles de tango acrobatique, de roue cyr, de trapèze, de tissu suspendu et de magie ont pris place sous la halle pour le plaisir de tous.

**Le vendredi 13 décembre**, 37 exposants étaient présents pour le marché de Noël. Chacun proposant des articles différents tels que des bijoux, impression 3D, des objets réalisés à l'école et à l'ALAE, de la couture, du miel, du thé...



Les enfants de l'ALAE ont pu profiter de la scène pour faire une danse, la troupe Ori Heitiare Tahiti a proposé des danses tahitiennes, la chorale de la MJC a entonné quelques chants, le spectacle de bulles de savons avec Philippe a enchanté les plus jeunes. Et bien sûr le Père-Noël a partagé un moment avec chaque enfant qui le souhaitait. La soirée s'est terminée par un lâcher de sky lanternes qui a illuminé le ciel de Lherm.

Et maintenant, nos prochains rendez-vous :

**Le jeudi 23 janvier à 17h30**, à la salle des fêtes : Rémi Ladoré revient avec un nouveau spectacle de magie **Le Magistorien et l'Apprentie mystère**.



La nouvelle aventure fantastique du Magistorien  
Mais que se passe-t-il dans l'atelier du Magistorien ?!

Une apprentie débarque par surprise afin de demander de l'aide et retrouver ses pouvoirs magiques. Sous les consignes du Magistorien notre apprentie mystère va tenter de réaliser les 3 étapes de la magie :

- \* Maîtriser l'énergie
- \* Lancer un sort
- \* Préparer une potion de sorcière.

Mais tout ne va pas se passer comme prévu car la magie c'est compliqué... Heureusement les enfants présents eux aussi dans l'atelier, vont pouvoir aider notre apprentie en herbe à réaliser son rêve... et lui permettre ensemble de devenir une vraie magicienne !

*Spectacle de Magie interactif, adapté au jeune public & les familles.*

**Le samedi 8 février à 16h**, nous vous donnons rendez-vous au gymnase pour un « Sport en famille »

Le concept est simple : Vous vous inscrivez par mail en précisant le nombre d'adultes et d'enfants ainsi que leurs âges. Nous constituons des équipes et à l'aide d'une feuille de route vous allez à la découverte d'ateliers sportifs. Votre participation à cette activité est une spécialité culinaire de votre choix que nous dégusterons ensemble à la salle des fêtes.

**Le samedi 22 mars**, tous à vos déguisements ! Nous vous invitons à défiler dans le village pour le carnaval. (Le thème sera choisi par les enfants des écoles)

**Le samedi 17 mai**, en parallèle du vide-greniers et de la jam session, nous proposerons une journée Pop Culture.

La MJC sera en fête le **samedi 14 juin** avec l'audition de musique, les ateliers théâtre, un concert et d'autres surprises.

### Espace Jeunes

L'espace jeunes est heureux de vous présenter sa nouvelle animatrice responsable, Alice, qui est parmi nous depuis le mois de novembre.

Elle reprend les rênes de l'Espace jeunes, avec Nacéra pour continuer à faire vivre ce lieu de rencontres, de projets et de partages.

La dynamique de projets autour du numérique, des séjours, des projets culturels... se poursuit tout au long de cette année.

Pour rappel, l'espace jeunes est ouvert tous les mercredis après-midi, vendredi soir, samedi après-midi et toute la journée pendant les vacances scolaires.

### ALAE Lherm

Une équipe de 26 animateurs prennent en charge 350 enfants et font vivre les 3 temps ALAE pendant les périodes scolaires sur l'école René Cassin.

Ils œuvrent pour permettre aux enfants de 3 à 11 ans de s'épanouir autour de grands projets : le vivre ensemble en expérimentant au quotidien des processus démocratiques, la mise en place de projets ludiques et pédagogiques, l'accompagnement des enfants dans la construction de leur parcours.

Ces valeurs sont retranscrites à travers des projets d'animation. La valorisation de ce travail s'est concrétisée entre autre par un spectacle de fin d'année où 70 enfants ont fait une représentation à la salle des fêtes.

Les mercredis :

- \* Les animateurs ont mis en avant des thèmes pour chaque période : Les sciences, la chimie, les plantes et les animaux et enfin l'astrologie.
- \* Les enfants vont régulièrement à l'EHPAD partager des activités avec les résidents.  
(loto, jeux de société, lec-ture de conte...)

### Les vacances

Les thèmes des vacances 2024-2025 sont :

**Automne** : Et si les monstres étaient gentils ?

**Noël** : Les lutins font la fête ! **Hiver** : Les héros

**Printemps** : Le monde démesuré | **Été** : Le far West

Durant les vacances d'automne l'équipe d'animation accueille une cinquantaine d'élémentaires et une quarantaine de maternelles.

Un aperçu de quelques activités phares des vacances : sorties au théâtre, grands jeux, Escape Game à l'accueil de loisirs, déguise-toi ainsi que des activités créatives et sportives.

### Le grand projet participatif

#### « notre cabane lhermoise »

Ça y est le projet est quasiment abouti. Grâce au financement de la mairie de Lherm, la construction d'une cabane dans le parc a été réalisée. Les enfants peuvent s'amuser dans ce bel espace. Toutes les finitions seront faites par l'espace jeunes et l'accueil de loisirs élémentaire en collaboration avec l'EHPAD de Lherm, peinture et aménagement de l'intérieur afin de favoriser, le vivre ensemble, le partage.





## Association des parents d'élèves de l'école René Cassin

Les Lherminots est une association qui représente les parents d'élèves et qui organise des événements tout au long de l'année afin de collecter des fonds que serviront à financer des activités pour les enfants des écoles élémentaire et maternelle.

Grâce au soutien des bénévoles, des parents d'élèves, de la MJC et de la Mairie, nous pouvons participer et/ou organiser plusieurs manifestations : Halloween, Noël, le Carnaval et la fête des écoles à la fin de l'année scolaire. L'association organise également des événements ponctuels de vente de gâteaux, de chocolats ou de sapsins de Noël.

Nous sommes également présents aux différents conseils d'écoles, aux PPMS, nous suivons les dossiers en lien avec l'école et nous proposons des communications qui nous semblent utiles pour les enfants afin de cultiver le « bien vivre ensemble ».

A chaque fois que vous participez à un des événements, vous contribuez à offrir de nouvelles possibilités d'activités à vos enfants.

Grâce à vous, pour l'année scolaire 2023/2024, nous avons pu équiper l'association en achetant un barbecue, une machine à pop-corn, un percolateur et nous avons pu reverser 3650 euros aux écoles René Cassin.

Nous vous remercions pour votre soutien et nous vous souhaitons à tous une excellente année 2025.

*Nous restons disponibles pour échanger et répondre à vos questions :*  
 ✉ [Lherminots@gmail.com](mailto:Lherminots@gmail.com)



## Groupe Vocal Lhermois

C'est dans notre belle église devant un nombreux public que s'est déroulé le concert de Noël du Groupe Vocal Lhermois.

Deux chorales amies ont contribué au succès de cette belle soirée. La chorale de Couret venue du canton d'Aspet qui interpréta des chants Pyrénéens, des Noël Pyrénéens et une belle interprétation de Le Traviata. La chorale Vox Populi de Toulouse Roguet qui a ravi l'assistance avec les Nocturnes de Mozart.

Le Groupe Vocal Lhermois clôtura ce concert en entonnant les chants traditionnels de Noël dont un vibrant Minuit Chrétien et Douce Nuit. Les chorales se sont réunies pour reprendre en chœur Douce Nuit. Cette agréable soirée s'est terminée dans la convivialité autour du pot de l'amitié.

*Si vous aimez chanter venez nous rejoindre les vendredis après-midi à 14h à la Chapelle du Bout du Pont.*  
 ☎ 05 61 56 70 06 - ☎ 06 38 32 74 44



## Mabouya-la avec vous depuis 17 ans déjà !

Créée en 2008, Mabouya-la, seul groupe de mas de la région Toulousaine, compte actuellement une quarantaine de membres et promeut la culture guadeloupéenne dans l'Occitanie. L'association assure des défilés de carnaval (Mas à Saint-Jean). Le carnaval de Guadeloupe a été classé, notamment, par le journal « Voyageurs du monde » du 05/02/2024 au quatrième rang des plus beaux carnivals du monde.

Mabouya-la, c'est aussi le Gwoka guadeloupéen, inscrit depuis 2014 au patrimoine mondial de l'UNESCO, à travers ses différents instruments (le ka, le ti bwa, le chacha) et ses sept rythmes (toumblack, léwöz, kaladja, mendé, graj, woulé, padjenbel).

Nos participations aux activités du Lherm :

- \* Descente aux flambeaux (2024) ;
- \* Forum des associations (2024) ;
- \* Marché de Noël (2023) ;
- \* Défilés à plusieurs carnivals du Lherm.





## Présentation du Nouveau Comité des Fêtes : FESTIVITÉS LHERMOISES

Chers habitants de la commune,

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création du nouveau comité des fêtes de notre commune, nommé FESTIVITÉS LHERMOISES. Ce comité a pour mission de dynamiser notre village en organisant divers événements et activités tout au long de l'année, afin de renforcer les liens entre les habitants et de promouvoir notre culture locale.

### Composition du Comité :

Président : Angélique MARQUIÉ  
Secrétaire : Nicole DELOBE  
Trésorier : Lucas ROSSO

### Nos Objectifs :

Organiser des événements festifs : Des fêtes traditionnelles, des concerts, des marchés artisanaux et bien plus encore.

### Promouvoir la culture locale :

Mettre en avant les talents locaux et les traditions de notre région.

### Renforcer les liens communautaires :

Créer des moments de convivialité et de partage entre les habitants.

### Soutenir les initiatives locales :

Collaborer avec les associations et les entreprises locales pour enrichir notre vie communautaire.

Nous invitons tous les habitants à rejoindre FESTIVITÉS LHERMOISES et à participer activement à nos événements. Ensemble, faisons de notre commune un lieu de vie animé et chaleureux !

Pour plus d'informations ou pour rejoindre le comité, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :

✉ [festiviteslhermoises@gmail.com](mailto:festiviteslhermoises@gmail.com)



## Compagnie Ainsi Danse

La compagnie Ainsi Danse vous propose un spectacle adapté pour vos divers événements, tels que le Téléthon, les fêtes locales, des concerts, des événements sportifs ou encore des œuvres caritatives...

De notre passion, nous souhaitons œuvrer pour des causes importantes mais également vous accompagner dans vos événements divers et variés qui porteront sur des valeurs de partage et de don de soi.

N'hésitez pas à nous contacter  
☎ 06 89 11 91 82



## Jardins du Riu Tort de Lherm

### C'est quoi ? C'est qui ?

15 adhérents à sa création en 2021, issue de la commission consultative écologie et développement durable initiée par la mairie de Lherm, un peu plus de 40 à ce jour, notre association arrive à un tournant de sa courte vie. Aujourd'hui, elle a besoin d'un second souffle de motivation et d'implication pour continuer à exister et poursuivre son chemin vertueux.

### L'auto production c'est l'avenir ! ?

Après trois années d'investissement, tant en matériel (serre, pompe, cabanon, cuves à eau...) qu'en bénévoles (habitants de Lherm), du soutien de notre Mairie et de ses agents municipaux, « nos jardins », « vos jardins » vous offrent la possibilité de produire vos légumes ou toutes sortes de végétaux, tout au long de l'année, dans un lieu en totale autonomie. Vous pouvez aussi la

soutenir dans ses actions futures de préservation et d'amélioration de notre environnement.

Le manque de temps n'est qu'un manque de priorité...

Nous souhaiterions également développer d'autres projets liés à l'écologie (recyclage « déchets verts », replantation d'arbres, abris pour chauves souris, dépollution de certaines zones...) si vous avez des idées, des envies n'attendez plus...!

Passez à l'action !

### Rejoignez-nous !

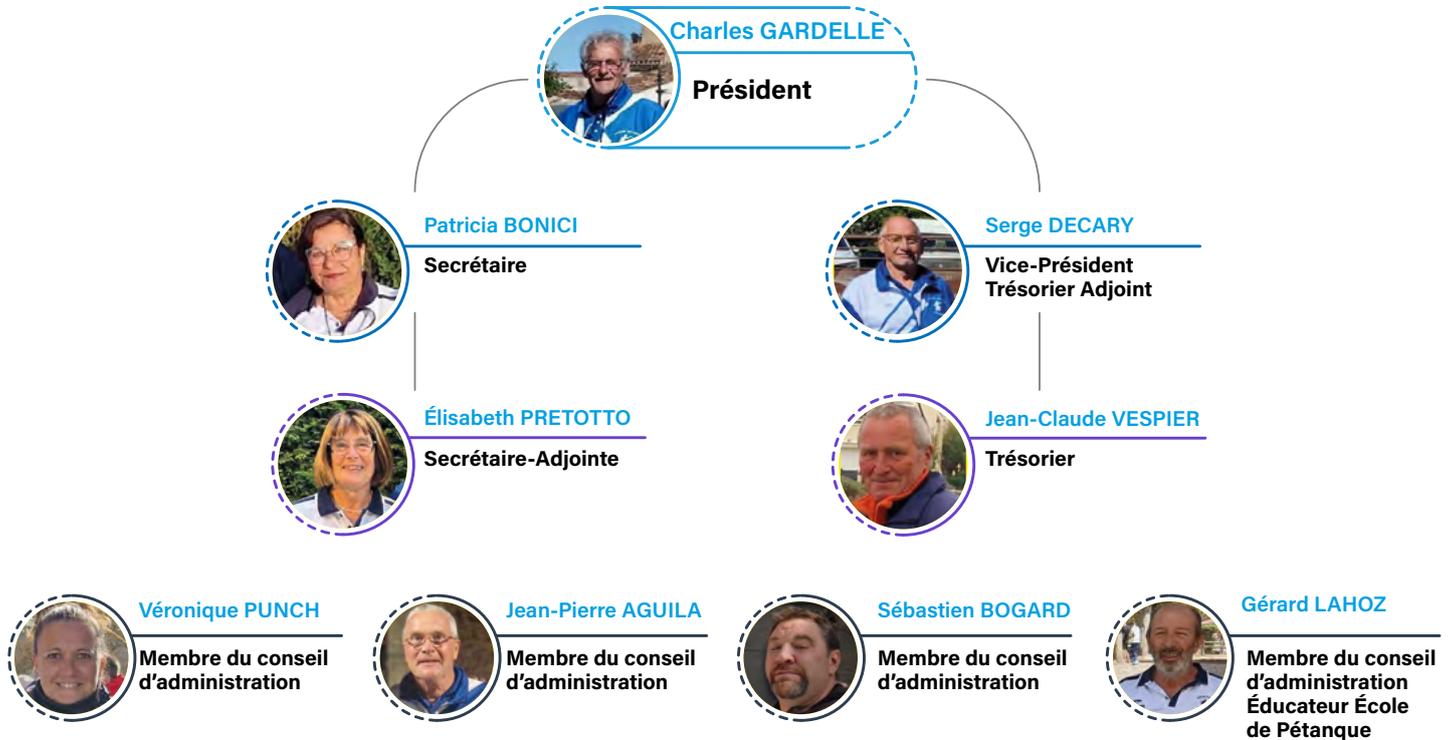
✉ [jardinsdurioutort@laposte.net](mailto:jardinsdurioutort@laposte.net)

📘 [jardinsdurioutort](https://www.facebook.com/jardinsdurioutort)

## La Joyeuse Pétanque Lhermoise

La Joyeuse Pétanque Lhermoise a tenu son Assemblée Générale le 17 Novembre 2024 suivie d'un repas organisé à la Salle des Fêtes de Lherm. La convivialité et le partage de ce sport d'équipe étaient comme toujours au rendez-vous.

Nous vous présentons ci-après les nouveaux membres composant le bureau pour l'année 2025.



Plusieurs concours sont prévus par la J.P.L. ce premier semestre :

- \* Challenge de la Ville Triplette Promotion 29 mars 2025
- \* Challenge Joseph Patte – doublette 4 mai 2025
- \* Challenge des commerçants - doublette 7 juin 2025

Nous serons également disponibles pour l'organisation d'un concours lors de la fête locale afin de donner l'occasion à ceux qui le souhaitent de découvrir ou redécouvrir cet agréable loisir qu'est la pétanque.

L'école de pétanque compte actuellement 4 licenciés à son effectif et reste ouverte pour recevoir d'autres jeunes qui souhaiteraient rejoindre les ateliers au boulodrome tous les mercredi de 14h à 15h - 15h30.

Les adultes quant à eux sont toujours présents tous les après-midis au village pour partager des parties amicales.

Comme son nom l'indique, la JOYEUSE Pétanque Lhermoise œuvre pour le plaisir de tous et reste une association dynamique au sein de Lherm !



## Euro Lherm

L'année 2024 est finie, vive 2025 !

L'année 2024 aura été marquée par la réussite en mai de notre week-end en Espagne pour le 30<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage à Binaced-Valcarca, en présence du Maire qui a pu juger de l'accueil très convivial et festif qui nous a été réservé. Notre soirée Bodega en Octobre a dû être annulée mais notre continuelle participation au Téléthon 2024 et la randonnée associée ont connu un joli succès. Vous trouverez deux photos représentatives de cette convivialité.

Pour 2025, nous avons déjà prévu une soirée le 8 mars. Ce sera certes la journée de la femme mais aussi celle du partage autour d'un aligot. Enfin, ce sera notre tour de recevoir nos amis espagnols lors d'un long week-end en Mai. Les détails sont à venir et vos suggestions d'animation sont les bienvenues. Nous espérons que nous serons nombreux tant pour le 8 mars que pour accueillir chaleureusement nos amis espagnols comme ils ont su nous accueillir en mai dernier.

Au-delà de ces festivités, nous avons besoin de l'aide de tous pour continuer et pérenniser notre association de jumelage. En effet, comme le dit « notre ami » ChatGPT, le jumelage entre Lherm et Binaced est bien plus qu'un simple partenariat. Il incarne les valeurs de l'Europe : unité dans la diversité, solidarité et respect mutuel.

En favorisant les échanges et en renforçant les liens d'amitié, il contribue à construire une communauté européenne plus forte et plus connectée.

Suivez-nous sur Facebook :  
[euro-lherm jumelage](https://www.facebook.com/euro-lherm-jumelage)

Informations :  
[lherm.elj@orange.fr](mailto:lherm.elj@orange.fr)  
06 69 75 61 77

## LA VIE DE L'ALAC

Exposition du 11 novembre



Proposée par l'ALAC à destination du public de LHERM et des communes voisines, cette exposition traitait des conflits du XX<sup>ème</sup> siècle.

M. Christian Langer, Président de l'ALAC en a assuré la présentation avec brio. L'objectif prévu était atteint : contribuer à la connaissance de faits historiques entrant dans le cadre de la mission « mémoire » que l'ALAC. Le Président remercie tous les visiteurs pour l'intérêt qu'ils ont montré tout au long de cette exposition.

Tous les conflits ont été abordés :

### \* Dans le cadre de la guerre de 1914-1918

L'année 1917 évoque la transformation des techniques de guerre statique à la guerre en mouvement avec l'apport de l'aviation et des chars d'assaut. Une thématique particulière était abordée montrant l'évolution de la médecine et des nouvelles techniques et, en particulier, les fourgons-radiologie de Marie Curie qui ont permis de mieux cibler les blessures, et l'arrivée de la pénicilline.

### \* La Guerre de 1939-1945

L'exposition retrace les combats de l'année 1940, la drôle de Guerre, la nomination de Pétain, l'Appel du 18 Juin par le Général De Gaulle, et le début de la Résistance puis Vichy et la collaboration. Evocation également du Maquis de Rieumes-Muret.

### \* La guerre d'Indochine

C'est toute l'histoire de l'Indochine (constituée du Vietnam, du Cambodge et du Laos), son économie, l'opposition de nationalistes de Bao-Dai au Viet-Minh soutenu par la Chine, qui est évoquée. Appartenant à l'empire colonial français depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, la France envoie le corps expéditionnaire français pour reconquérir les territoires envahis par les Japonais pendant la Seconde Guerre Mondiale. La guerre d'Indochine se termine peu après la chute de Dien Bien Phu le 07 mai 1954.

### \* La Guerre d'Algérie

L'histoire de la Guerre d'Algérie (1954-1962) est évoquée depuis la colonisation (1830) jusqu'à la période contemporaine.

### \* Les OPEX (opérations extérieures)

Cette exposition didactique a pour vocation de présenter les origines des conflits, le cadre juridique des OPEX, la politique d'organisation, l'expérience quotidienne des militaires projetés ainsi que leur expérience combattante.

Cérémonie du 11 novembre



À l'occasion du 106<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice du 11 Novembre 1918, le rendez-vous des anciens combattants a été donné sous la halle. Après l'arrivée de M. Frédéric Pasion, Maire de LHERM, accompagné de conseillers municipaux, des membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), des nombreux villageois et du Groupe Vocal Lhermois, le cortège s'est rendu, derrière le drapeau de l'Association Lhermoise des Anciens Combattants (ALAC), au Monument aux Morts, Place Delattre de Tassigny.

Après l'accueil par le Président des Anciens Combattants, deux jeunes du CMJ ont été invités à faire la lecture du poème de Louis Aragon « La guerre et ce qui s'en suivit ».

Et la jeune Léa, Cadet de l'Union Nationale des Combattants, a lu « Au Champ d'Honneur », poème écrit par le Lieutenant-Colonel John Mc Crae, médecin militaire canadien.

M. le Maire a procédé à la lecture du message gouvernemental, et les honneurs ont été rendus aux Morts pour la France de la commune par le dépôt de bouquets des enfants de la commune, le dépôt de la gerbe communale, la minute de silence suivie de l'hymne national « La Marseillaise » chanté par le Groupe Vocal Lhermois.

Le vin d'honneur offert par la commune a été servi dans la salle des fêtes.

+++++

### Journée nationale du 05 décembre en hommage aux morts pour la France en Algérie Tunisie et Maroc

Les anciens combattants d'Algérie ont déposé une gerbe en hommage à leurs camarades tombés lors de ce conflit.

+++++

### Programme 2025

Le samedi 25 janvier se déroulera l'Assemblée générale de l'ALAC.

Rendez-vous à 10h salle du 3<sup>ème</sup> âge.

Cérémonie commémorative de l'Armistice du 08 Mai 1945.



## Ombre et Soleil

Pendant les deux jours, une quinzaine de pratiquants de différents horizons ont travaillé ensemble dans une ambiance studieuse et conviviale à la salle des aînés de Lherm.

Les stages (3 ou 4 par an) sont des temps forts de la saison de Tai-chi, des points de rencontre et d'échanges particulièrement intenses et motivants pour les pratiquants.

C'est l'occasion pour les enseignants et assistants d'asseoir leur pratique et de collecter des conseils et outils pour leur propres cours, et pour les plus novices d'approfondir certains principes de base et d'avoir une vue plus générale de la discipline.

Grâce à un programme varié réparti sur les 2 jours, chacun a l'occasion de pratiquer à son niveau et de progresser grâce aux conseils spécifiques et personnalisés de l'enseignant animateur.

Rappelons que le Tai-chi chuan, à l'origine pratique ancestrale chinoise s'est largement répandu et démocratisé en occident depuis déjà plusieurs décennies. Considéré comme un art martial interne, il est reconnu pour ses nombreuses vertus sur la santé.

La pratique de l'association Ombre et Soleil dite style Yang du petit dragon ne fait pas exception à la règle. Elle met particulièrement l'accent sur la précision des mouvements et des postures, le centrage, l'enracinement, la respiration et le travail du lâcher prise, chacun y trouvant des bénéfices propres en fonction de sa condition physique.

Une vraie réussite pour ce premier stage, des moments de pratique à la fois intenses et conviviaux que l'association Ombre et Soleil espère renouveler lors des prochains stages prévus à Lherm.

Prochains stages à Lherm:

- \* Stages régionaux animés par Paul Raab : 1<sup>er</sup> - 2 février 2025 et 3 - 4 Mai 2025
- \* Stage National animé par Jean-François Billey : 15 - 16 Mars 2025

*N'hésitez pas à nous rejoindre le jeudi soir à partir de 19h à la salle des fêtes de Lherm pour la pratique hebdomadaire.*

## Echo du Lherm

### Dans le rétro

**Festival Terres d'ailleurs - Vendredi 22 novembre 2024**



Cette année encore les abonnés de la médiathèque ont pu participer au prix littéraire « Terres d'ailleurs » de littérature scientifique et de voyage, organisé chaque année par l'association toulousaine Délire d'encre. Dans le cadre du festival, nous avons eu l'honneur de recevoir la photographe-autrice Férial pour qu'elle nous présente son travail autour des territoires arctiques, Groenland et Svalbard. Cette rencontre a été l'occasion pour les élèves de 5<sup>e</sup> de Mme Bordes (collège Flora Tristan) de confectionner des affiches pour annoncer la rencontre ainsi que de poser leurs questions à l'autrice. Une soirée pleine de photos superbes des paysages polaires, et de réflexions sur l'importance de protéger

notre planète et ses écosystèmes fragilisés.

Pour ce qui est du prix littéraire en lui-même, le grand vainqueur de l'édition 2024, qui a remporté tant le prix du jury que celui des lecteurs, est l'ouvrage « L'usure d'un monde » de François-Henri Désérable, portrait aigu de l'Iran d'aujourd'hui (disponible à la médiathèque).



\* Lectures créatives : Une fois par mois les bibliothécaires invitent les petits lhermois à venir découvrir un album jeunesse et à participer à un atelier créatif inspiré par cette lecture.

Les prochains ateliers auront lieu les 20 février et 19 mars à 16h. (Sur inscription, à partir de 6 ans)

**Nouvel an japonais - Mercredi 8 janvier 2024**



Nous avons célébré cette année le nouvel an japonais avec un après-midi d'ateliers, d'activités et de contes consacrée au pays du soleil levant. Suggérée par Mme Irène Raffin, abonnée à la médiathèque et fervente amatrice de ce pays, cette journée a été un moment plein de vie et de découvertes. Justine, notre bibliothécaire a animé des ateliers de découverte de la calligraphie et des caractères nippons. Les usagers ont pu découvrir des objets emblématiques de la culture japonaise à travers une petite exposition et ont pu répondre à un mini-quizz pour tester leurs

connaissances. Ils ont pu également découvrir les beautés de ce pays grâce à une exposition des photos de Mme Raffin. Les participants se sont ensuite vu offrir du thé matcha. Les festivités se sont poursuivies pour les plus jeunes avec la confection de Coro coro Daruma, petites figurines porte-bonheur traditionnelles, et des combats de sumos miniatures. La journée s'est terminée par l'habituelle heure du conte qui, ce mois-ci, était dans le thème de cette journée : conte zen et lecture à deux voix d'un album bilingue japonais-français.

\* Atelier « création d'un livre collectif » avec Annabel Tuc-Chateau des ateliers l'Hibouquine le mercredi 12 mars 2024 à 15h30

## Un passionné nous raconte



### Coutumes publiées Feux de la St Jean

Jusqu'à la fin des années 1900, il était de tradition de faire dans le village, à la Pielle, et dans toutes les fermes de la campagne, cet incontournable feu de joie.

Il était allumé le soir du 24 juin pour fêter le jour le plus long de l'année.

Cette fête païenne datant de l'antiquité, des celtes et des romains, a été transformée en « Fête de la St-Jean » par l'église au V<sup>ème</sup> siècle.

Ce feu pouvait être collectif. Dans notre village, il est organisé, par mesure de sécurité, au bord de la Laque et à a Pielle, au croisement de la route de Sébastien.

Tout le monde participait à la réalisation et, suivant ces moyens, apportait sa contribution. Sur un lit de paille, on entassait divers branchages, fagots, sarments de vignes, petites buches, petits troncs d'arbres entre-autre savamment dressés pour établir une pyramide, la plus haute possible.

Dans la campagne on l'organise dans la cour de la ferme.

Dressé dans la journée, le feu est allumé à la tombée de la nuit dans la joie et l'allégresse.

Qu'il est beau tout allumé, crépitant et illuminant tout l'entourage. Sous les applaudissements, on organise tout autour une ronde endiablée et on chante des airs joyeux. Dès qu'il achève de brûler, c'est la jeunesse qui en entre en action : il faut sauter les braises. A qui saute le plus haut et le plus loin !!

Le concours est lancé, c'est l'épreuve du courage et de la rigolade.

Quand le feu s'éteint, chacun ramasse une braise réduite en charbon.

Vrai porte bonheur, avec lequel on signera d'une croix, qui protégera pour l'année, la maison l'écurie et autre bâtiment.

Le feu étant porteur de bonheur pour tous, il protège aussi les récoltes, assure beaucoup d'amour aux couples qui l'ont sauté et éloigne les soucis.

Certaines familles pratiquantes sollicitent la bénédiction du curé de la paroisse.

Outre le plaisir d'avoir apprécié son propre feu, beaucoup de regards se tournent sur les coteaux de la Garonne - brillant de tous les feux dans ces fermes que c'est beau !

Il y a des feux partout !

André BERGES



## FÉVRIER

**Samedi 08**  
**Sport en famille**  
MJC

**Mardi 11**  
**Repas mensuel**  
Cheveux d'Argent

**Jeudi 20**  
**Lectures Créatives**  
Médiathèque

## MARS

**Samedi 08**  
**Soirée aligot**  
Euro Lherm Jumelage

**Lundi 10**  
**Animation vente**  
Cheveux d'Argent

**Mardi 11**  
**Repas mensuel**  
Cheveux d'argent

**Mercredi 12**  
**Atelier « Création d'un livre collectif »**  
Médiathèque

**Jeudi 13**  
**Réunion Inter clubs**  
Guidon Lhermois

**Samedi 15**  
**Dimanche 16**  
**Stage taï Chi Chuan**  
Ombre et Soleil

**Mercredi 19**  
**Lectures créatives**  
Médiathèque

**Samedi 22**  
**Carnaval**  
MJC

**Samedi 29**  
**Concours Challenge de la Ville**  
Pétanque Lhermoise

## AVRIL

**Dimanche 06**  
**Événement Bikers**  
Road's Raptors

**Mardi 08**  
**Repas mensuel**  
Cheveux d'Argent

**Dimanche 27**  
**Course caisse à savon**  
MJC

## MAI

**Samedi 3**  
**Dimanche 04**  
**Stage Taï-Chi-Chuan**  
Ombre et Soleil

**Dimanche 4**  
**Concours Challenge Joseph patte**  
Pétanque Lhermoise

**Jeudi 08**  
**Cérémonie armistice du 08 mai 1945**  
ALAC

**Samedi 10**  
**Airexpo**

**Mardi 13**  
**Repas mensuel**  
Cheveux d'Argent

**Jeudi 15**  
**Réunion fédération**  
Guidon Lhermois

**Samedi 17**  
**Vide grenier Jam session Pop Culture**  
MJC

**Dimanche 18**  
**Rando annuelle**  
Guidon Lhermois

**Jeudi 22**  
**Messe du partage**  
Paroisse

## JUIN

**Samedi 07**  
**Concours Challenge des commerçants**  
Pétanque Lhermoise

**Samedi 07**  
**Dîner spectacle**  
Mabouya La

**Mardi 10**  
**Repas mensuel**  
Cheveux d'Argent

**Samedi 14**  
**Fête de la MJC**  
MJC

**Du 20 au 22**  
**Fête locale**  
Festivités Lhermoise

**Vendredi 27**  
**Samedi 28**  
**Fête des écoles**  
Lherminots

**Samedi 28**  
**Concours**  
Pétanque Lhermoise

## JUILLET

**Samedi 19**  
**Festival de musique**  
Mairie et comité des Festivités Lhermoises

## Naissances

**ALTINTAS Ada**  
Le 01/12/2024 à TOULOUSE

**CAMY Lyna, Christelle, Christine**  
Le 22/07/2024 à MURET

**ESTEVEZ Esai, Ernesto, Juan**  
Le 22/12/2024 à MURET

**FRANÇOIS Maddy**  
Le 24/08/2024 à TOULOUSE

**GUMIEL PELLEGRINO Ilona, Marie-Heloïse**  
Le 01/12/2024 à TOULOUSE

**LATIL Marina, Leïa**  
Le 17/01/2024 à TOULOUSE

**LEGODEC HAUCHARD Giulia, Adela**  
Le 10/02/2024 à QUINT-FONSEGRIVES

**MEREU Alina, Florence, Georgette**  
Le 26/08/2024 à MURET  
**MICHELET Claire, Nahathai**  
Le 06/05/2024 à TOULOUSE

**TOMASINA Paul, Didier, Jean-Marc**  
Le 25/05/2024 à TOULOUSE



## Mariage

**BESSON Alain, Roland & BLIN Evelyne**  
Le 10/08/2024

**COULUBALY Mamadou Kassouna & PARIZE Orlane**  
Le 24/08/2024

**DEBOISSY Sylvain, Paul, Pierre & CHAMBON Camille, Emma**  
Le 01/06/2024

**DUEZ Clément, Denis, Jean-Claude & RICHARDSONS Ophélie**  
Le 04/05/2024

**DUTISSEUIL Laurent, Yves & ARNOUD Priscilia, Mireille**  
Le 28/03/2024

**GRANZOTTO Loïc, Alain, Marcel & MONTEIRO Morgane, Malison**  
Le 01/06/2024

**JANOTTO Sylvie & CAILLIER Pascal**  
Le 15/10/2024

**LAFFONT Charles & BAUGUIL Patricia, Catherine**  
Le 13/04/2024

**LOISEL Philippe, Georges, Christian & SOLIER Sylvie, Suzanne**  
Le 18/05/2024

**MAISONNIER Aladin & GOO Kwong Lin**  
Le 05/10/2024

**MALDONADO Alexandre & CAZALOT Marie-Claire, Suzanne**  
Le 14/09/2024

**MARAIS Ophélie, Auriane, Marie & VERON Thomas, Eddy**  
Le 27/07/2024

**MARS Jade, Emma & MARTINON Nicolas, Joaquim, Georges**  
Le 22/06/2024

**MONTOYA Michaël & GILLEMANN Vanessa, Christelle, Daniel**  
Le 17/08/2024

**RIBES Thierry, Georges, Louis & PEIGNÉ Fabienne, Simone**  
Le 31/08/2024

**SCHMITT Lucas, Victor & GILLOT Alison, Sarah**  
Le 06/07/2024

**VIVÈS Sylvain, Guillaume & SEBBAN Marina, Audrey**  
Le 21/09/2024



## Décès

**ATTIMS Yves**  
Le 04/02/2024 à LHERM

**AZEMA Chatal, Suzanne, Marcelle**  
Le 01/03/2024 à LAGARDELLE-SUR-LÈZE

**BALS Odile, Jeanne veuve CANCEL**  
Le 19/12/2024 à LHERM

**BAROLLO Pilade**  
Le 31/05/2024 à TOULOUSE

**BELARD Robert**  
Le 10/06/2024 à LHERM

**COMTE Marie-Thérèse veuve SALA**  
Le 11/08/2024 à LHERM

**DAUBAN Germaine veuve VIGOUROUX**  
Le 11/01/2024 à TOULOUSE

**DE HARO Herminie veuve MONGERMONT**  
Le 03/10/2024 à TOULOUSE

**DEBRUGE René, Georges**  
Le 31/01/2024 à LAGARDELLE-SUR-LÈZE

**DELATTRE Germaine, Antoinette, Adèle veuve LANDRÉ**  
Le 02/05/2024 à LHERM

**DESPERON Joseph, Jean Marie, Raymond**  
Le 12/08/2024 à TOULOUSE

**DOUMENG Laurent**  
Le 05/12/2024 à LHERM

**DUCHEMANE Thérèse, Eva veuve DAMOUR**  
Le 26/03/2024 à LHERM

**DUONG Thi-Tam**  
Le 17/04/2024 à LHERM

**DUPUY André**  
Le 08/12/2024 à TOULOUSE

**DUPUY Thérèse, Louise veuve GÉROMETTA**  
Le 15/05/2024 à LHERM

**FRANCO Pierre**  
Le 05/05/2024 à LHERM

**GALTIER Robert, Pierre**  
Le 28/02/2024 à LHERM

**GLORIA Jacques, Pierre**  
Le 11/10/2024 à LAGARDELLE-SUR-LÈZE

**HAMLAOUI Lamri**  
Le 31/05/2024 à LHERM

**LAJUZAN Maurice, Charles**  
Le 09/10/2024 à LHERM

**LAUDENBACH Philippe, André**  
Le 22/04/2024 à TOULOUSE

**LAVERNY Andrée, Julienne veuve BAUSSAC**  
Le 27/12/2024 à TOULOUSE

**MÉRIAU Irène, Marthe, Albertine**  
Le 17/10/2024 à LHERM

**MORELL Pierrette, Antoinette veuve GALTIER**  
Le 19/04/2024 à LHERM

**PATTE Lucienne, Josette, Berthe veuve ATTIMS**  
Le 01/03/2024 à MURET

**PÉDEBIDOU Simone, Jeanne, Marie veuve LAPORTE**  
Le 01/01/2024 à SAINT-LYS

**ROUGER Josette, Paule veuve PINAUD**  
Le 21/06/2024 à TOULOUSE

**SENDRANÉ Raymond**  
Le 31/07/2023 à CAZERES-SUR-GARONNE

**SOLIVERES Henri, Louis**  
Le 21/04/2024 à TOULOUSE

**SOULE Marie, Louise, Eliane veuve TOURTE**  
Le 19/11/2024 à LHERM

**STEPHAN Gabrielle veuve LAKHAL**  
Le 22/02/2024 à LHERM

**TAGARIELLO Aurélio**  
Le 04/08/2024 à LHERM

**THION Jeanne, Marie, Marguerite veuve MOLVOT**  
Le 18/08/2024 à LHERM

**TISSANDIÉ Albert, Jean**  
Le 23/04/2024 à MURET

**TONNELIER Alain, Désiré**  
Le 10/02/2024 à LHERM

**VERSAVAUD Henri, Bernard**  
Le 12/10/2024 à LHERM

**ZANCONATO Michèle épouse MERLY**  
Le 27/07/2024 à LHERM



## Tribune libre

La tribune d'expression libre est destinée à faire vivre la démocratie locale. En application de la loi « Démocratie et proximité » (article L 2121-27-1) du 22 février 2002, cette tribune libre est partagée en deux espaces équivalents. La majorité municipale a souhaité que chacune des listes du conseil municipal dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer, contrairement à ce qui se pratique dans la très grande majorité des communes où l'espace est alloué selon les résultats obtenus aux élections municipales. Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

### Liste Agir Ensemble - Majorité Municipale

Lors du Conseil communautaire du 21 novembre 2024, une large partie de la séance a été consacrée au dossier collecte des déchets et redevance incitative mis en place en 2022.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, un budget annexe « service public d'élimination des déchets ménagers » (SPED) a été créé. Ce SPED doit être à l'équilibre dans les 5 ans suivant sa création. Pendant cette période, le budget principal pourra continuer de verser une subvention d'équilibre des comptes sur ce budget SPED.

Or, il se trouve que le déficit est très élevé, près de 1 228 340 € en 2024.

Ce déficit est dû à plusieurs facteurs :

- ❖ Plus de 1000 comptes usagers n'ont pas été créés sur le territoire de Cœur de Garonne, pour l'essentiel à Cazères et Rieumes. Cela représente un manque à gagner de près de 250 000 €.

- ❖ Le refus de tri a explosé depuis 2021 passant de 324 tonnes par an à 1204 tonnes. Les refus de tri, qui sont finalement enfouis, sont facturés près de 400 € la tonne. Ainsi, le refus de tri représente un surcoût supplémentaire de près de 350 000 €

Le déploiement des colonnes de point d'apport volontaire est à l'origine de la forte hausse du refus de tri. Certains usagers mal informés jettent parfois leur tri dans des sacs mais surtout de nombreux usagers désireux d'échapper à la redevance incitative jettent leurs ordures ménagères dans le tri. Lorsque plusieurs sacs sont observés lors de l'arrivée au centre de tri, le camion entier peut alors être refusé. Il pourrait y avoir une corrélation entre l'augmentation du refus de tri et l'augmentation des points d'apport volontaire.

Pour tenter d'absorber ce déficit du budget SPED, le Président de la communauté de communes a proposé une hausse de 3,5% de la grille tarifaire de la redevance enlèvement des ordures ménagères incitative pour les particuliers et professionnels. Lors de la commission déchets, les élus présents s'étaient tous prononcés

contre cette augmentation.

Les élus de LHERM siégeant à Cœur de Garonne, considérant que cette augmentation constituait une solution simpliste et insuffisante pour résorber le déficit ont considéré qu'augmenter les tarifs ne réglait pas les problèmes structurels. L'exemple du SICOVAL qui a déployé la redevance incitative dès 2016, n'a appliqué qu'une seule augmentation, intervenue en 2022, soit 6 ans après, et de plus, leur grille tarifaire est identique à celle de Cœur de Garonne. Avant d'envisager une augmentation, il est indispensable de parfaire cette réforme de la redevance incitative, de terminer son déploiement, d'enfouir les colonnes aériennes peu pratiques et inesthétiques, et explorer toutes les mesures correctives, avant d'avoir recours à la solution la plus facile à mettre en œuvre : celle de l'augmentation des tarifs.

Ainsi, les élus Lhermois, attachés à défendre les intérêts des administrés, ont tous voté contre cette augmentation et leur vote a été très suivi, puisqu'avec quelques voix supplémentaires le vote contre aurait pu l'emporter. Au final l'augmentation a été adoptée : 25 votes contre, 35 votes pour, 1 abstention.

**Votre équipe « Agir Ensemble » conduite par Frédéric PASIAN.**  
*Frédéric PASIAN, Brigitte BOYÉ, Olivier MICLO, Christophe EXPOSITO, Sandrine PEYRON, Catherine MERCI, Anne-Marie NOUNIS, Lauriane BOULP, Sébastien MORO, Sophie MOREAU, Meiling PHI-VAN-NAM, Carine LESCAUT, Ludivine RABARIJAONA, Christophe COMORETTO, Jean-Jacques SACAREAU, Jérôme CAUQUIL, Philippe GAURIER, Gilbert GIL, Florence MIRASSOU, Mathias LAUDENBACH, Pierrette MARTIN.*



### Liste Idéa'Lherm - Opposition Municipale

La liste n'a pas proposé de texte.

*Fatiha SOBIERAJEWICZ, René SABATHIÉ, Sylvia VERGNHES, Albéry TURPIN, Josiane PUJOL, Christophe GIRARD.*




**LIBRE SERVICE**  
 BRICOLAGE - JARDINAGE - AGRICULTURE  
 ALIMENTATION ANIMALE - MATÉRIEL ESPACES VERTS  
 SERVICE APRÈS-VENTE

**Ets Louis GAY**

33 avenue de l'Europe  
 31620 CASTELNAU D'ESTRETEFONS  
 Tél. 05 34 27 00 50

Route de Foix  
 31310 MASSABRAC  
 Tél. 05 61 90 41 13

# J.O. Bâtiment

José OLIVEIRA • Artisan maçon

Terrassement • Rénovation  
 Clôture • Piscine



Bordures allées et chemin  
 Béton et résines • Béton ciré  
 Dalles industrielles  
 Carrelage • Pavés portugais et autres

jobatiment@hotmail.com • Tél. 06 59 92 64 24

# WEROCKET

Agence de création de sites internet sur-mesure

[www.werocket.fr](http://www.werocket.fr)

Nos astronautes vous accompagnent  
 de la conception à la mise en ligne  
 de votre site internet en assurant  
 un suivi efficace pour atteindre  
 vos objectifs et dépasser la limite terrestre.

**04 75 51 88 40**  
[info@werocket.fr](mailto:info@werocket.fr)  
 Incubé chez AF Communication



# REGELEC

UN TEMPS D'AVANCE SUR L'ÉNERGIE

PAC • Climatisation • ENR • Chaudière • Plomberie Réseaux  
Dépannage • Installation • Entretien • Recherche de fuites  
Débouchage • Assainissement • Inspection caméra



[www.regelec.fr](http://www.regelec.fr)



1 route de Rieumes - 31600 LHERM - 05 62 23 03 97 - [regelec.muret@gmail.com](mailto:regelec.muret@gmail.com)



## Petits fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

### L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées



05 32 11 21 32

4 bis Boulevard de Joffrey  
31600 Muret

[petits-fils.com](http://petits-fils.com)

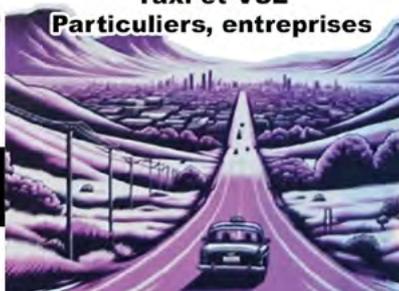


## MARINA TAXI



# TAXI

Toutes destinations  
Toutes distances  
Taxi et VSL  
Particuliers, entreprises



06 22 58 40 71  
[marina.aquilestaxi@gmail.com](mailto:marina.aquilestaxi@gmail.com)

Portet N°6  
Cazères N°2

## Kevin'ature



Entretien & création  
Plantation - Taille - Elagage  
Tonte - Vente directe de copeaux

06 89 12 87 74

31600 LAMASQUERE  
[souillac-kevin@hotmail.fr](mailto:souillac-kevin@hotmail.fr)  
[www.kevin-nature.fr](http://www.kevin-nature.fr)



L'entretien de votre jardin vous prend du temps ou vous ne disposez pas de bons outils pour le faire?

**Bénéficiez de 50% de crédit d'impôt\***

Pour vos travaux de jardinage ponctuels ou réguliers, en faisant appel à notre entreprise de professionnels

ACCES 2014 | Notre entreprise est adhérente à la coopérative Accès SAP | Selon l'article 199 sexdecies du code général des impôts.